

La Calédonie AGRICOLE

➔ juin /
juillet 2025
N° 202

Le magazine
de la Chambre
d'agriculture
et de la pêche

SÉCHERESSE : SE PRÉPARER AU PIRE

Dossier > P. 10

200 F



Miel calédonien
Charte de l'apiculture
> P. 19

Cacao, café, vanille...
Les filières d'excellence
> P. 24

Projet Prim'Air
Les indicateurs de suivi
> P. 38

 www.cap-nc.nc

 Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie



DFSK

DFSK C31

PLATEAU

1 495 000^FHTGC*

Existe en version électrique BVA



DFSK C32

4 PLACES

1 650 000^FHTGC*

*Offre valable sur le C31 1.5L Essence BVM simple cabine plateau et le C32 1.5L Essence BVM double cabine plateau dans la limite des stocks disponibles.



TOUS AU SERVICE DES RESSORTISSANTS !

C'est paradoxal mais la crise profonde dans laquelle la Nouvelle-Calédonie est engluée nous oblige, et c'est une bonne chose, à nous concentrer sur l'essentiel, sur toutes les actions qui peuvent produire du gain technique, économique, productif, sanitaire, à court ou moyen terme.

Cette édition en témoigne. Les équipes de notre chambre consulaire réalisent ainsi un travail remarquable pour intensifier l'écoulement des productions à travers l'animation de plusieurs marchés et des actions visant à favoriser l'éclosion de partenariats entre producteurs et acteurs de l'aval, que ceux-ci soient distributeurs, restaurateurs, chefs de cantine ou gamelliers, et ce sans oublier le village « *Mangeons local !* » qui verra le jour lors de la prochaine Foire de Bourail !

Un formidable travail de production de fiches et vidéos techniques est aussi à l'œuvre. Jamais nous n'avons produit autant de documents utiles aux ressortissants. De nouveaux projets vont encore sortir de terre, comme des fiches d'aide à l'installation, un calendrier fiscal et social adapté aux besoins de chaque ressortissant, un nouveau livret Bienvenue à la ferme, etc.

Et vos élus ne sont pas en reste ! Qu'il s'agisse de participer à des journées techniques, comme à Lifou et Maré récemment, ou de promouvoir nos filières à l'export, ils répondent présents. Ce fut le cas lors d'une récente mission en Polynésie française, placée sous l'égide de la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique, la FED-CAPP. Cette mission stratégique aura permis de tisser des liens forts et précieux et d'envisager à court terme de belles opportunités d'exportation pour nos viandes issues des filières bovines, porcines ou cervidés.

Nous avons le droit de regarder tout ce travail avec satisfaction tout en considérant qu'il doit être poursuivi sans relâche, au service de tous nos ressortissants !

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

LES SIGNES EN FIL ROUGE



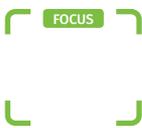
➔ Mangeons local !

Lorsque cette image est associée à un article ou une brève au sein du magazine, cela signifie que le sujet est en lien avec l'ambition de la mandature visant à promouvoir la consommation de produits locaux, et donc leur production, leur transformation ou leur écoulement.



➔ OBJECTIFS PRIORITAIRES

Au sortir de la crise de 2024, une vingtaine d'objectifs opérationnels prioritaires ont été définis par les équipes techniques, avant d'être validés par les élus de la CAP-NC. Quand cette pastille est associée à un contenu, elle vient préciser le degré d'avancement, en pourcentage, de ces objectifs.



➔ FOCUS

Si le temps vous manque pour lire l'intégralité des articles de votre magazine, nous vous invitons à lire uniquement les contenus des « Focus ». En quelques minutes, vous pourrez ainsi parcourir et assimiler l'essentiel des informations de cette édition.

Sommaire

04 LES BRÈVES

07 L'ACTU

- L'actu des élus
- Exonérations de TGC : ce qui change à partir du 1^{er} août 2025
- Succès pour le marché de Ducos du mercredi après-midi
- Présentation des services de la CAP-NC à Thio

10 DOSSIER

- Sécheresse : se préparer au pire

16 ANIMAL

- En bref
- Portrait : Jean-Luc Chanier
- Les solutions d'abattage à l'étude
- La Charte de l'apiculture

20 VÉGÉTAL

- En bref
- Fiche technique : culture de la patate douce
- Accompagner les filières végétales d'excellence
- Fiche technique : analyse des sols - les apports d'engrais
- Fiche technique : Stemphyliose sur tomate
- Machinisme agricole : géolocalisation centimétrique RTK

32 PÊCHE

- En bref
- Échanges autour de la pêche professionnelle à Bourail

34 ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En bref
- Les aides pour la transition énergétique
- Fiche technique : tout savoir sur l'érosion
- Projet Prim'Air : les indicateurs de suivi
- SIOQ : les Rencontres de qualité

40 GESTION DE L'ENTREPRISE

- Fiche technique : l'excédent brut d'exploitation
- Indicateurs économiques

42 FORMATION

- Les formations de la province Sud et de l'Ifap
- Les prochaines formations agricoles

44 BIENVENUE À LA FERME

- Portrait : Claudie Lefebvre
- Le grand marché local & gourmand à Bourail

PETITES ANNONCES

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc



Promouvoir la viande calédonienne en Polynésie



Du 6 au 13 mai, une délégation calédonienne, conduite par Jean-Christophe Niaoutou, président de la CAP-NC, et les élus Mariana Mati (filière porcine), Rudy Devillers (filière bovine) et Christian Georget (filière cervidés), en partenariat avec l'Ocef et l'IVNC (Interprofession viande), s'est rendue en Polynésie dans le cadre d'une mission stratégique portant sur le développement des filières agricoles et halieutiques. Après l'officialisation de la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP) en avril dernier à Nouméa, elle visait à renforcer la valorisation et l'exportation de productions agricoles entre ces trois territoires du Pacifique : Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, une grande opération commerciale est programmée en septembre et les premières exportations devraient être mises en place d'ici fin 2025. Une belle étape de franchie afin d'ouvrir des perspectives à long terme pour toute la chaîne de valeur alimentaire.

Aide au transport des intrants 2025

L'aide au transport des intrants a repris en province Nord, avec comme date d'effet du dispositif le 1^{er} janvier 2025. Elle concerne l'achat d'aliments pour animaux, d'engrais, d'amendements et de produits d'origine organique. La date limite de transmission des justificatifs est arrêtée au 31 janvier 2026.

Les bénéficiaires doivent envoyer directement leurs justificatifs à l'Agence rurale :

- Votre RIB et votre carte agricole 2025 ;
- La facture d'achat des intrants et la facture de transport acquittées ou, en cas de transport effectué par vos soins, l'attestation sur l'honneur, disponible sur le site de l'Agence rurale ou sur demande.

➔ POUR + D'INFOS rendez-vous sur agence-rurale.nc - Tél. : 26 09 60 - contact@agencerurale.nc



Agriculture

Bénéficiez d'une aide à l'installation

Pour devenir agriculteur professionnel, la Dafe (Direction du service de l'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement) propose une aide d'État à l'installation. **Pour être accompagné, contactez l'antenne de votre province correspondant à votre secteur.** La date limite de dépôt des dossiers est le 22 juillet 2025. Les conditions à remplir pour être éligible sont les suivantes :

- ➔ Avoir entre 18 et 49 ans au moment de l'installation ;
- ➔ Être de nationalité française ;
- ➔ Fournir un diplôme agricole, une attestation de formation ou une attestation d'expérience professionnelle ;
- ➔ Disposer d'un foncier agricole valorisable (titre de propriété, bail ou acte coutumier) ;
- ➔ Être inscrit au registre de la CAP-NC 2025 ;
- ➔ Avoir un revenu professionnel global imposable inférieur à 3,5 SMG (selon avis d'imposition 2023) et, pour ceux déjà installés, un revenu agricole inférieur au SMAG (moyenne 2021-2022-2023).

La CAP-NC peut également vous conseiller dans le montage de votre dossier.

Guichet installation :

tél. 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc



Assemblée générale constitutive de la FED-CAPP

La Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP) a été officialisée lors de son assemblée générale constitutive, à Nouméa le 15 avril, comme annoncé lors du Salon international de l'agriculture 2025. Les trois présidents - Thomas Moutame (Polynésie française), Otilone Tokotu'u (Wallis-et-Futuna) et Jean-Christophe Niaoutou (Nouvelle-Calédonie) - ont signé les statuts de la FED-CAPP, dont le siège social est établi à Mata'Utū, sur l'île de Wallis.

Les objectifs de la fédération :

- Promouvoir la souveraineté alimentaire dans nos territoires ;
- Encourager le « Mangeons local » régional ;
- Développer les échanges techniques et commerciaux à l'échelle du Pacifique ;
- Représenter les intérêts des trois territoires lors des grands événements ;
- Mener ensemble des projets concrets.

Le budget de l'Agence rurale adopté

Le budget 2025 a été approuvé. Les dispositifs de soutien sont donc relancés ! Il est à souligner que, malgré quelques ajustements et des incertitudes budgétaires sur les futures recettes, les principales aides ont pu être maintenues.

Retrouvez tous les détails dans le catalogue des aides disponible sur agence-rurale.nc/catalogue-des-aides



Une délégation de la CAP-NC aux Fidji

Membre du réseau Pifon (Pacific Island Farmers Organisation Network), la CAP-NC, dont l'élu René Wacapo, a participé du 5 au 9 mai à Nadi, à l'atelier de clôture du programme FO4ACP (Farmers' Organisations for ACP). Plus de 55 représentants agricoles venus de 11 pays du Pacifique et d'Asie étaient présents. Au programme : bilan du programme FO4ACP (2019-2025), partage des enseignements de terrain et préparation du prochain projet régional, FO4IMPACT. L'occasion également pour les participants d'aborder différentes thématiques qui concernent les petits exploitants agricoles, comme la résilience climatique, l'accès au financement ou la pérennisation des actions du programme. La chambre, quant à elle, a présenté les actions menées en Calédonie, avec un focus sur la structuration de la filière cacao.

Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet

Contactez-nous !

Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrigation et l'irrigation agricole

ESQ
Etablissements de Saint-Quentin
TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA

**Disponibles
dans nos 2 magasins**

PLASTINORD
TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEBOUT

Constructeurs agréés pour Economiseurs d'Energie

Les produits locaux labellisés dans les cantines

Du 12 au 16 mai, 9 000 écoliers du Grand Nouméa ont eu accès à des produits locaux certifiés Bio Pasifika et Agriculture responsable, servis sous forme de salades ou de gratins. La COOP1 a fourni 1 tonne de fruits et légumes à Newrest, chargé de leur transformation, pour être servis dans les cantines. La CAP-NC va poursuivre la coordination des échanges pour que cette expérience soit rapidement renouvelée, afin de continuer à dynamiser les filières locales et mettre en avant les producteurs certifiés.



Un RDV de l'installation à Lifou



Le 14 mai, à l'invitation de la CAP-NC, une vingtaine de ressortissants et porteurs de projet se sont réunis au faré de la province des Îles pour échanger autour de leur installation professionnelle et sur le développement des filières locales. Les élus, Jean-Jacques Wejin, René Wacapo (secteur agricole) et Abel Cica (secteur pêche), étaient présents pour accompagner et

soutenir ces démarches essentielles au développement local. Des rendez-vous individuels ont eu lieu sur place pour démarrer un suivi personnalisé. La CAP-NC a également réalisé, pour le compte de la Davar, des contrôles sur les moyens de production mis en place par dix porteurs de projet. Tous ont validé leur inscription à la chambre.

Pour en savoir plus sur l'accompagnement à Lifou, contactez Lucynda Xuma : tél. 45 12 30 / 78 77 55

Formation

400 000 francs pour former les salariés



Le FIAF informe les structures employeuses qu'elle dispose d'une enveloppe annuelle de 400 000 francs. Ce financement peut couvrir les frais pédagogiques ou les frais annexes (frais de rémunération, restauration, transport, hébergement) et s'applique à toute structure du secteur privé dès le premier salarié. Pour effectuer une demande de prise en charge, il suffit de transmettre deux documents via son compte FIAF : la convention ou le devis détaillé, ainsi que le programme de la formation. Afin de bénéficier d'un accompagnement optimal, il est recommandé de déposer sa demande avant la date de début de la formation via son compte FIAF.

➔ **+ D'INFOS - Tél. 47 68 68 - contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc**

Bio Calédonia

Une nouvelle feuille de route

Les adhérents de Bio Calédonia se sont réunis pour leur assemblée générale le 5 avril dernier par visioconférence. Ensemble, ils ont réalisé le bilan de l'année passée et se sont projetés, sur 2025 et au-delà, à travers l'appropriation d'une feuille de route pour le développement de l'agriculture biologique. À cette occasion, Franck Soury-Lavergne, élu à la CAP-NC, a pu rappeler sa volonté de passer le relais du rôle de président qu'il assurait depuis 2019, tout en conservant son investissement en faveur de l'association. Engagé pour une transition alimentaire durable, Yoan Boewa, gérant de Stop Ô Pertes et producteur végétal à Houaïlou, a été élu président pour poursuivre la promotion de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie.

Bio Calédonia - Tél. : 79 34 21
direction@biocalédonia.nc
agriculturebio.nc



Formation agricoles : projets en 2025

Cette année, le service Formation de la CAP-NC a pour objectifs de :

- ➔ Élaborer le renouvellement du projet d'établissement 2026-2028 ;
- ➔ Étudier de nouvelles formations en alternance ;
- ➔ Continuer l'aménagement du CFA sur le site du Centre Les Manguiers ;
- ➔ Poursuivre le partenariat avec le RSMA pour les formations en alternance ;
- ➔ Digitaliser la formation Certiphyto-NC ;
- ➔ Mettre en place un questionnaire pour les besoins en formation des ressortissants ;
- ➔ Travailler sur un projet de reconversion professionnelle avec Repair.

➔ **+ D'INFOS**
Service Formation de la CAP-NC
Tél. : 24 31 69 / 24 63 74 / 23 62 52
formation@cap-nc.nc



Le 27 mars, les alternants en 2^e année du CAPa Métiers de l'agriculture ont participé à un chantier de plantation sur une exploitation à La Foa, en collaboration avec Repair et l'Ifel. ➔



L'activité du président



DU 6 AU 13 MAI 2025

Déplacement en Polynésie française

Dans le cadre de la FED-CAPP, le président Jean-Christophe Niaoutou, accompagné des élus Mariana Matî, Rudy Devillers et Christian Georget, était en Polynésie pour une mission consacrée au développement des filières agricoles et halieutiques.

1^{ER} AVRIL 2025

Rencontre avec le Cluster maritime

Jean-Christophe Niaoutou et Mario Lopez ont échangé avec le président du Cluster maritime Marc Sabatier sur les enjeux de la pêche hauturière.

15 AVRIL 2025

La FED-CAPP

La Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP) a vu officiellement le jour, le 15 avril à Nouméa, en présence de Otilone Tokotu'u et Jean-Christophe Niaoutou, et avec Thomas Moutame en visio.

26 AVRIL 2025

Fête de Dumbéa

Le président s'est rendu à la Fête de Dumbéa avec, au programme, son omelette géante, pour participer à l'ouverture officielle de l'événement. Une belle occasion de mettre en avant les produits locaux !

2 MAI 2025

Départ de Louis Le Franc

Le haut-commissaire a quitté le territoire début mai. Jean-Christophe Niaoutou tenait à être présent à son cocktail de départ pour saluer son engagement en faveur de tous les Calédoniens.

12 AVRIL 2025

Visite du président de la Fedom

Hervé Mariton, président de la Fédération des entreprises des outre-mer, s'est rendu à la station d'élevage de Nessadiou, où Jean-Christophe Niaoutou a pu aborder des sujets majeurs, et notamment l'agriculture et la pêche comme axes forts dans la diversification économique post-crise.



3 MAI 2025

Fête du cerf et de la crevette

Le président était à Boulouparis pour cet événement incontournable qui, chaque année, met en avant la viande de cerf et nos délicieuses crevettes.

21 MAI 2025

Projet PERENNE

Jean-Christophe Niaoutou a rencontré à Bourail la délégation de Kiwa Initiative, dans le cadre du projet PERENNE.

RENDEZ-VOUS ET ACTIONS SUR LE TERRAIN DES ÉLUS



3 AVRIL 2025

Inauguration de la serre Agrinea

Le vice-président Rudy Devillers était présent à l'inauguration de la nouvelle serre de Dylan Debien, élu également, mise en place sur l'exploitation en collaboration avec Agri Logic Système, afin de développer sa production maraîchère. Une visite sous le sceau de « *Mangeons local !* »

29 AVRIL 2025

Relance du marché de Voh

Dylan Debien, élu CAP-NC, a participé au groupe de travail sur la réorganisation du marché de la commune.

DU 5 AU 9 MAI 2025

Réseau Pifon

L' élu René Wacapo accompagnait la délégation de la CAP-NC qui a pris part à l'atelier de clôture du programme FO4ACP, aux Fidji.

7 MAI 2025

Fruits et légumes - Ifel

Organisé dans les locaux de l'Agence rurale, l' élu Jean-Philippe Bougault représentait la CAP-NC au comité de suivi du marché des fruits et légumes de l'Ifel.

21 MAI 2025

AG de Repair

Laure Moisson, Marc Viallon et Gregory Weiss, élus CAP-NC, ont assisté à l'assemblée générale de Repair, qui regroupe les exploitants labellisés Agriculture responsable.

EXONÉRATIONS DE TGC : CE QUI CHANGE À PARTIR DU 1^{er} AOÛT 2025

À partir du 1^{er} août 2025, seuls les exploitants agricoles professionnels pourront bénéficier d'une exonération de la taxe générale de la consommation (TGC) pour leurs importations et acquisitions de biens directement liés à leur activité agricole. Mode d'emploi...

❶ QUI EST CONCERNÉ ?

Vous bénéficiez de la franchise en base de la TGC (article Lp 509 du code des impôts) ? Vous êtes concerné si vous êtes inscrit au registre de l'agriculture et de la pêche dans les catégories suivantes :

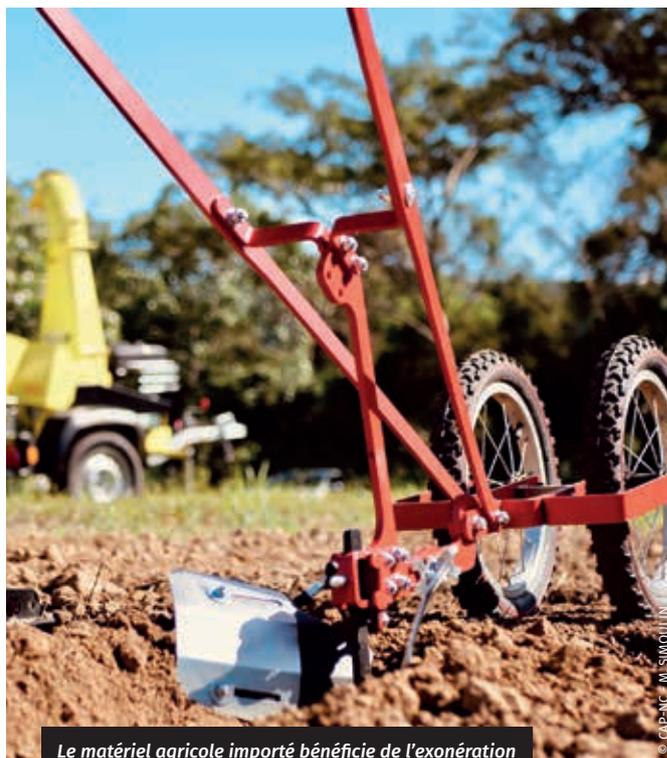
- AP1 (Agriculture professionnelle 1) : chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs par an
- AP2 (Agriculture professionnelle 2) : chiffre d'affaires entre 1 et 10 millions de francs par an
- Les pêcheurs ayant le statut de patron pêcheur

❷ QUELS BIENS SONT EXONÉRÉS ?

Seuls les biens importés et acquis concourant directement à l'activité agricole ou de la pêche sont concernés par l'exonération, comme par exemple le matériel agricole ou les intrants. La liste complète est définie à l'annexe XIV, parties V et VI du code des impôts.

❸ QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER ?

- Vous êtes inscrit en tant que AP1 et AP2 et vous êtes à jour de vos formalités auprès de la CAP-NC : vous recevrez automatiquement votre agrément délivré par les services fiscaux.
- Vous n'êtes pas à jour de vos formalités au 1^{er} juillet 2025 :
 - Rendez-vous dans une antenne ou au siège de la CAP-NC afin de régulariser votre situation ;
 - Effectuez la demande de manière personnelle auprès de la Direction des services fiscaux.



Le matériel agricole importé bénéficie de l'exonération de TGC pour les agriculteurs professionnels.

Pour rappel, c'est lors du renouvellement de votre carte professionnelle avec la mise à jour des données de votre exploitation, signée par vos soins qui fait foi pour désigner votre catégorie.

Les trois catégories en agriculture

Catégorie	Tranche de chiffre d'affaires
Agriculture professionnelle 1 (AP1)	Strictement supérieur à 10 millions de francs
Agriculture professionnelle 2 (AP2)	Compris entre 1 et 10 millions de francs
Agriculture traditionnelle et familiale (ATF)	Strictement inférieur à 1 million de francs

Pour consulter la loi du pays n° 2025-3 du 6 février 2025 sur la réforme de la TGC, rendez-vous sur juridoc.gouv.nc

Bon à savoir

Il est important de préciser que cette exonération de TGC est une décision du gouvernement pour aider les agriculteurs professionnels. Pour l'agriculture traditionnelle et familiale (ATF) peu ou non marchande ou les pêcheurs qui n'ont pas le statut de patron pêcheur, d'autres aides sont proposées par le gouvernement et les autres collectivités : **renseignez-vous.**

À noter : les nouveaux exploitants peuvent bénéficier de cette exonération durant leurs deux premières années d'activité, s'ils ont reçu une aide à l'installation d'une des trois provinces ou de l'État.

FAVORISER LA MISE EN MARCHÉ DE LA PRODUCTION LOCALE



Lancé le 12 février dernier, le marché de Ducos du mercredi après-midi tient toutes ses promesses et répond à la volonté de la CAP-NC de développer et pérenniser les marchés de proximité afin de favoriser la commercialisation de la production locale.

Dans le cadre de son ambition « *Mangeons local !* », la CAP-NC soutient activement la mise en place de marchés de proximité qui dynamisent l'écoulement des produits locaux et promeuvent la vente en direct, les échanges entre producteurs et consommateurs et les circuits courts. C'est pourquoi une seconde édition hebdomadaire du marché de Ducos a vu le jour en début d'année.

UN MARCHÉ EN EXPANSION

Si les premières semaines le marché comptait une quinzaine d'exposants, ils sont dorénavant une cinquantaine à être présents chaque mercredi sous la halle de Ducos. Issus des quatre coins du territoire, ils viennent de Ouégoa, Bourail, La Foa, Mont-Dore, Dumbéa et même Maré, lorsque le fret le permet. Parmi les exposants, des habitués du marché du samedi, mais aussi des nouveaux venus qui cherchent d'autres modes de commercialisation. Ouvert de 12 h à 17 h, le marché accueille environ 1000 visiteurs à chaque édition. Si les produits de la mer (poisson, crevettes, crabes, etc.) et les œufs tiennent le haut du panier, les consommateurs peuvent également y trouver des produits de saison et de qualité : fruits, légumes, viandes, plantes, produits issus de la transformation (achards, confiture, charcuterie...).



Pour participer aux marchés de Ducos, il est indispensable de fournir un Ridet et de respecter la réglementation en vigueur. Pour rappel, la CAP-NC s'octroie le droit d'attribution d'emplacement conformément au règlement intérieur en vigueur.

Renseignements : Bureau du marché de Ducos
Tél. : 28 23 20 - mdg@cap-nc.nc

ACCOMPAGNER LA RELANCE ÉCONOMIQUE À THIO

Le 17 avril, la CAP-NC s'est rendue à Thio à l'invitation du maire, Jean-Patrick Toura, qui souhaite proposer à ses administrés des voies de reconversion, par exemple l'agriculture ou la pêche, pour relancer l'économie et l'emploi au sein de la commune.

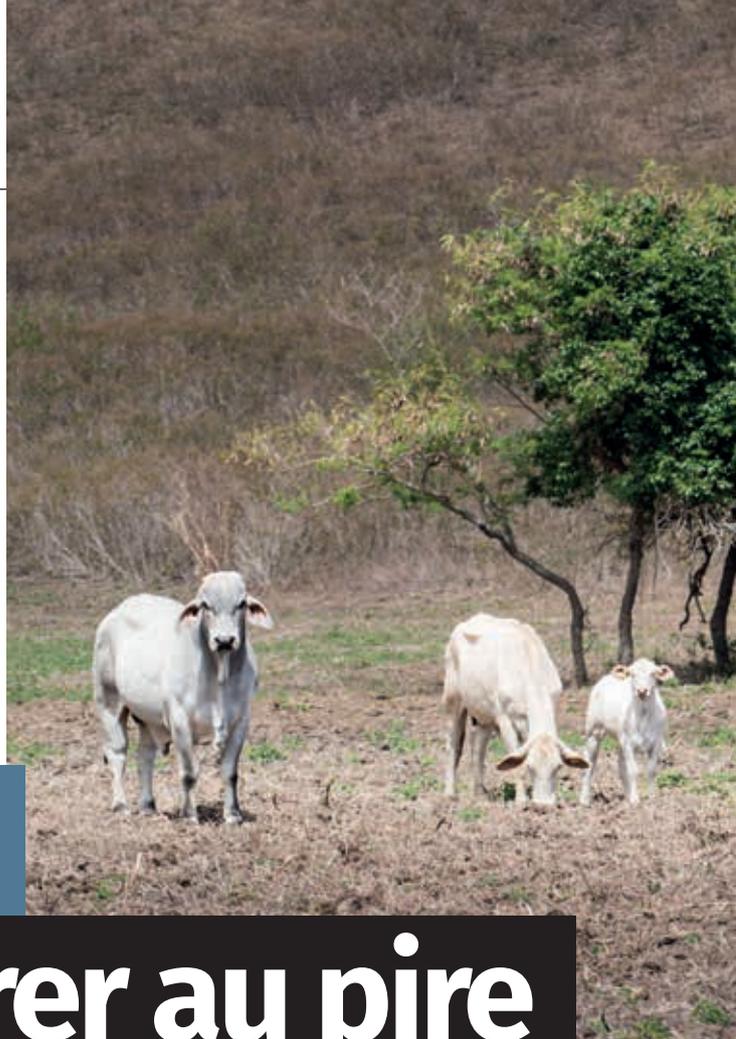
« L'agriculture et la pêche, des voies de reconversion et de diversification pour dynamiser la commune de Thio. »



Pour répondre à ces enjeux, les différents services de la CAP-NC ont fait le déplacement : les pôles Appui aux ressortissants, Végétal, Animal, Pêche et le nouveau service Recap (Réseau événements communication animation promotion). La journée a débuté par leur présentation respective, avec un focus sur les modalités d'accès à l'obtention de la carte professionnelle pour les agriculteurs et les pêcheurs et les formalités à réaliser, condition indispensable pour bénéficier de ces services. Les porteurs de projet ont été informés des dispositifs d'assistance technique, économique et financière de la CAP-NC, ainsi que l'appui à la mise en marché et l'offre de formations. Le sujet des groupements

d'agriculteurs, éleveurs et pêcheurs qui peuvent contribuer à la structuration du tissu économique a également été abordé. Le *Guide des services*, le catalogue des formations et le nouveau site internet ont servi de supports de communication, lors des ateliers d'échanges proposés aux participants sur les thématiques suivantes : agriculture et production végétale, production animale, pêche côtière et aquaculture, marchés et événements. L'après-midi a été consacré à des visites sur le terrain. Au programme aussi, le projet de construction d'un marché communal : l'expertise de la CAP-NC pourra être sollicitée, notamment sur le dimensionnement du projet (superficie, emplacement, équipements...)

Le changement climatique impacte le monde entier avec notamment une aggravation des phénomènes météorologiques extrêmes, comme la sécheresse. La Calédonie n'est pas épargnée. L'agriculture doit ainsi faire face à des épisodes de sécheresse récurrents de plus en plus intenses. Les enjeux à relever concernent autant la sécurité alimentaire, la santé et la biodiversité, que le maintien des rendements et des revenus agricoles. Il est donc indispensable d'adapter les systèmes de culture et d'élevage pour qu'ils deviennent plus résilients. Plus tôt les agriculteurs adopteront de bonnes pratiques, mieux ils pourront diminuer les effets de la sécheresse, participer à la préservation de l'eau et minimiser les risques qui pèsent sur le secteur particulièrement sensible.



Sécheresse :

se préparer au pire

ÊTRE RÉSILIENT FACE À LA SÉCHERESSE

Les effets du changement climatique sur l'environnement sont multiples : augmentation des températures, sécheresse et incendies, inondations, élévation du niveau de la mer, etc. Les dommages de la sécheresse sur les cultures et l'élevage peuvent être très lourds. Il est temps d'agir à la fois individuellement et collectivement.

En Nouvelle-Calédonie, la période de sécheresse s'étale généralement de septembre à décembre et connaît une large tendance à s'intensifier ces dernières années. Conséquences du manque d'eau pour les cultures : réduction des rendements (moins d'eau provoque un stress hydrique de la plante et ralentit sa croissance), baisse de la qualité des produits (plus petits et moins nutritifs), augmentation du coût de l'irrigation et risques élevés de propagation de maladies et de ravageurs. L'élevage, et plus particulièrement quand il est extensif comme le plus souvent sur le territoire, pâtit aussi de la sécheresse qui entraîne une pénurie de fourrage et donc des ressources alimentaires indispensables au développement des animaux, de leur reproduction et de leur bonne santé. Par extension, les agriculteurs subissent une perte de leurs revenus, ce qui met en péril à plus ou moins long terme les exploitations agricoles. Enfin, la sécheresse accroît l'érosion et donc

l'appauvrissement des sols et augmente le risque incendie entraînant la destruction de parcelles agricoles.

AGIR POUR FAIRE FACE À LA SÉCHERESSE

« À cause du changement climatique, les périodes de sécheresse vont continuer à s'intensifier. C'est pourquoi les agriculteurs doivent s'y préparer le plus tôt possible », souligne Pauline Meurly, responsable du pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC. Des initiatives, à l'échelle locale ou du Pacifique Sud, pour agir en faveur de la transition vers une agriculture plus résiliente, comme le projet PROTEGE entre 2018 et 2023 qui a œuvré entre autres pour le développement de l'agroforesterie et une gestion durable de l'eau, ont ainsi vu le jour depuis plusieurs années. De plus, lancé en 2022, le projet CLIPSSA (CLimat du Pacifique, Savoirs locaux et Stratégies d'Adaptation), mené par l'IRD (Institut

de recherche pour le développement), l'AFD (Agence française de développement) et Météo-France, vise à mieux comprendre et anticiper l'évolution du climat dans le Pacifique afin d'élaborer des plans d'adaptation et d'action face aux menaces du changement climatique. Le projet Resalim, porté par la CAP-NC, a débuté fin 2024 et œuvre pour renforcer l'autonomie alimentaire animale en améliorant, entre autres, la production et la qualité nutritionnelle des pâturages et en encourageant la pratique du report fourrager pour pallier la sécheresse.

Après avoir organisé le premier Forum calédonien du changement climatique en avril 2024 auquel la CAP-NC a contribué, la Nouvelle-Calédonie a adopté la stratégie calédonienne du changement climatique, votée par le Congrès le 29 avril et accompagnée de la création du fonds de résilience qui permettra de financer des projets d'adaptation au changement climatique.

Quelques chiffres

2024 en Nouvelle-Calédonie est la 3^e année la plus chaude depuis le début des mesures avec :

- **Une température moyenne annuelle de 24,3°, soit +1,3° en 50 ans**
- **-24 % de précipitations pour la côte Ouest**
- **Sécheresse généralisée entre mai et septembre, avec un déficit de -41 % à l'échelle pays**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur meteo.nc



© CIP-NC

LA LOI SUR L'EAU

Préserver la ressource en eau permet à la fois de sauvegarder et protéger l'environnement et la biodiversité et de développer le secteur agricole afin d'atteindre l'autonomie alimentaire. La loi du pays relative au domaine public de l'eau et à la protection de la ressource en eau a été adoptée par le Congrès le 29 avril. La gestion du domaine public de l'eau vise donc à assurer sa conservation et sa mise en valeur pour satisfaire aux exigences de santé, de salubrité publique, de sécurité civile, de protection de la ressource en eau, du bon fonctionnement des écosystèmes et de l'alimentation en eau potable des populations, tout en assurant une conciliation avec les enjeux liés au développement des activités économiques, qu'elles soient minières, industrielles ou agricoles.

Selon plusieurs études scientifiques, la limite planétaire du cycle de l'eau a déjà été franchie, traduisant un dérèglement profond du fonctionnement hydrologique global. Ce cycle repose sur deux piliers : les infrastructures bleues (mers, rivières, nappes) et les infrastructures vertes (sols, végétation, vie du sol). Ces dernières jouent un rôle clé dans la régulation de l'humidité, puisque jusqu'à 60 % des précipitations proviennent de l'évapotranspiration des écosystèmes terrestres. Les préserver, c'est renforcer la résilience des paysages face à l'intensification des sécheresses et des événements hydriques extrêmes.

FOCUS

Comment définir la sécheresse ?

Le site meteo.nc définit la sécheresse comme une calamité naturelle aux multiples visages. Bien que les épisodes de sécheresse soient caractérisés par une période prolongée de déficit de précipitations, la sécheresse dépend aussi de l'activité humaine ou du milieu naturel affecté par le manque de pluies. Il existe quatre types de sécheresse :

- **La sécheresse météorologique** signifie un manque manifeste de précipitations sur une longue durée par rapport à la normale.
- **La sécheresse agricole** survient dès que le manque de précipitations ralentit ou empêche la croissance des plantes par déficit hydrique.
 - Il est question de **sécheresse hydrologique** quand le niveau des eaux de surface et souterraines (rivières, lacs, lacs artificiels, nappes phréatiques...) est affecté.
- **La sécheresse socio-économique** se produit lorsque la demande pour un bien économique (eau, fourrage, céréales...) dépasse l'offre en raison d'une baisse significative de l'approvisionnement en eau due aux conditions climatiques.



LA PRODUCTION ANIMALE FACE À LA PÉNURIE D'EAU

Si la ressource en eau reste globalement abondante sur le territoire, sa répartition est inégale dans le temps et selon les zones géographiques tout au long de l'année. Anticiper les périodes de sécheresse en mettant en œuvre différentes pratiques est indispensable pour protéger les animaux et préserver leur santé, leur bien-être et leur productivité.

La difficulté de l'accès à l'eau et les pertes de pâturage - et donc, par conséquence, de l'alimentation animale - dues à la sécheresse affectent directement les élevages extensifs à l'herbe, soit les filières bovine, ovine-caprine et cervidés. Ce qui entraîne un amaigrissement des animaux, des difficultés lors de la reproduction, un risque plus élevé de saisie à l'abattoir en raison de carences nutritionnelles, une perte de rendement, des problèmes sanitaires, etc. Quant aux autres filières, notamment porcine ou avicole, le manque d'eau en sécheresse complexifie le développement d'une filière locale de production d'aliment, pour autant il y aurait des possibilités avec des variétés végétales adaptées.

AMÉLIORER LA GESTION DES PÂTURAGES

Vincent Galibert, responsable du pôle Animal, rappelle que « éviter le surpâturage pour protéger les sols, favoriser la repousse et empêcher l'invasion des plantes envahissantes est primordial pour obtenir une bonne production des

ressources fourragères. Il est également possible de cultiver des plantes résistantes qui consomment peu d'eau et apportent une alimentation équilibrée aux animaux ». Déjà, dans le cadre de PROTEGE, la CAP-NC avait mis en place un programme d'action sur les pratiques agroécologiques des élevages ruminants en système pastoral, avec notamment des tests sur la rotation des pâturages à la station de Nessadiou et des formations pour accompagner les éleveurs. Il visait à améliorer la gestion de la ressource en eau, du fourrage et de l'alimentation animale. Le projet Resalim (voir dossier paru dans *La Calédonie agricole* n°199 - décembre 2024) de la chambre s'inscrit dans la même lignée avec comme objectif principal une meilleure anticipation de la saison sèche grâce à la production et au stockage de fourrage de qualité, en quantité suffisante. Ce qui passe par une approche innovante des pâturages en diversifiant ou en alternant les cultures, notamment des légumineuses et des céréales pour leurs apports nutritionnels, au gré des saisons. La gestion de l'eau et la résilience face au changement climatique sont au cœur du projet.

LE REPORT FOURRAGER

Le fourrage, base alimentaire des herbivores, fournit les fibres nécessaires au bon fonctionnement de leur système digestif et leur apporte énergie, protéines, minéraux et vitamines dont ils ont besoin pour leur croissance et leur reproduction. En période de sécheresse, le report fourrager permet non seulement

de sécuriser l'alimentation animale, en continuant à leur apporter les nutriments indispensables à leur développement, mais s'il est produit directement sur l'exploitation agricole n'entraîne pas ou peu de surcoût lié, comparé à des aliments importés. Le stockage fourrager, quelle que soit la méthode utilisée (foin, paille, ensilage, enrubbanné, affouragement en vert, etc.), joue un rôle essentiel et doit être réalisé avec grand soin pour préserver sa qualité et sa conservation. Il permet donc aux animaux de moins souffrir de la pénurie d'eau et de malnutrition, d'éviter le surpâturage et donc un risque élevé d'appauvrissement des sols.

FAVORISER LA SÉLECTION GÉNÉTIQUE

Le travail réalisé par l'Upra bovine sur la sélection génétique des bovins doit se poursuivre, en particulier dans le croisement de races plus résistantes à la sécheresse, capables également de digérer des fourrages grossiers, avec des races bouchères. En effet, les races adaptées au milieu sec sont plus robustes face aux conditions difficiles lors des épisodes de sécheresse. Ce qui implique moins de maladies, une meilleure production de viande, plus de fertilité et donc une plus forte rentabilité... C'est le cas par exemple de la Belmont Red, race composite développée par les Australiens. Elle présente de nombreuses qualités comme la résistance à la chaleur et à la tique, la capacité de s'adapter dans des pâturages médiocres, la fertilité, la docilité et les qualités bouchères.




QUI DIT SÉCHERESSE, DIT AUGMENTATION DU RISQUE INCENDIE.
 POUR SENSIBILISER AU RISQUE INCENDIE EN MILIEU AGRICOLE, LA CAP-NC A PUBLIÉ EN 2024 UNE FICHE PRATIQUE QUI PRÉSENTE UN ENSEMBLE DE MESURES CONCRÈTES À METTRE EN PLACE ET DES CONSEILS POUR PRÉVENIR LES FEUX SUR LES EXPLOITATIONS.

Pour consulter la fiche Gestion des risques incendie et sensibilisation, rendez-vous sur www.cap-nc.nc, rubrique “Se documenter”



En tant qu'éleveurs, nous devons nous préparer aux périodes de sécheresse. Les prévisions météo, c'est bien mais il ne faut pas se baser uniquement sur ces informations. Il faut prévoir le pire pour passer au mieux la sécheresse. Il est important de bien adapter la taille de son cheptel à la superficie de son exploitation. On doit ainsi penser à soulager les parcelles et éviter le surpâturage en envoyant les bêtes à l'abattage à la bonne période, c'est-à-dire avant la saison sèche. Le stock fourrager doit aussi être préparé à l'avance, pour avoir une bonne qualité. Un foin bien stocké dans un dock peut être conservé jusqu'à trois ans. Cela permettra de supporter plus facilement les périodes de sécheresse et surtout de réduire les coûts et le temps de travail qui va avec.

RUDY DEVILLERS,
 vice-président
 de la CAP-NC
 et éleveur à Koumac



LA FILIÈRE PORCINE ET L'AVICULTURE

Les deux filières subissent également les conséquences de la sécheresse. Les fortes chaleurs et l'absence d'eau peuvent provoquer un stress thermique chez les porcs, comme chez les volailles, avec un ralentissement de la croissance et une chute de la production. Pour les filières en plein air, il est ainsi conseillé de fournir des zones d'ombre naturelle pour les animaux, de leur garantir un accès à l'eau et d'adapter leur alimentation. Le changement climatique mondial, avec des épisodes de sécheresse plus forts, entraîne notamment une baisse de la production de céréales dans les pays producteurs, avec en contrecoût une augmentation du coût de l'alimentation animale.



RÉALISER SON BILAN FOURRAGER

« L'impact de la sécheresse sur l'élevage peut causer énormément de dommages au niveau du bétail et générer un surcoût important pour l'exploitation dû à l'achat d'aliments », rappelle Fabien Camy, responsable du projet Resalim à la CAP-NC, qui met en avant l'importance pour l'exploitant de réaliser un bilan fourrager. Outil de pilotage et d'aide à la décision, il permet de calculer la quantité nécessaire de matière sèche de foin afin de couvrir les besoins alimentaires du bétail en fonction de leur nombre, leur type et leur stade physiologique. Le foin, qui peut être conservé pendant un an au maximum, sera ensuite stocké dans les meilleures conditions possibles. Pour réaliser leur bilan fourrager, les éleveurs peuvent être accompagnés par leurs conseillers techniques des provinces Nord ou Sud.

AGIR POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE

Sans eau, pas d'agriculture...
La thématique de l'eau est essentielle pour la production agricole. Aussi, le pôle Alimentation et Développement durable (PADD) de la CAP-NC, en collaboration avec les élus, a développé un ensemble d'actions et de mesures afin de prévenir et d'anticiper les périodes de sécheresse pour les années à venir. Zoom sur plusieurs projets.



DÉVELOPPER LES RETENUES D'EAU AGRICOLE

Le territoire accuse un retard en matière d'infrastructures dédiées à l'irrigation agricole et a besoin de projets structurants. Les retenues d'eau, par exemple, permettent de lutter contre la sécheresse en sécurisant notamment la production de fourrage ou l'irrigation nécessaire aux cultures. Aussi, l'Agence rurale a mené en 2021 une étude sur la côte Ouest pour installer de grandes retenues collinaires et ainsi faciliter l'accès à l'eau dans cette zone particulièrement touchée par la pénurie d'eau et favoriser le développement agricole grâce à l'irrigation. Deux sites, Tamoia et Ouaco, ont été retenus essentiellement pour le pourcentage élevé du foncier facilement valorisable et des surfaces encore en friche ou en pâturage transformables en productions végétales irriguées. Une cellule de travail à laquelle participe la CAP-NC a été mise en place en collaboration avec les services techniques de la province Sud pour identifier les leviers d'action nécessaires à la construction de ce type d'infrastructure.

FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au courant de l'année, le PADD organisera des matinées techniques en partenariat avec le cluster Synergie. L'objectif ? Accompagner les agriculteurs pour les aider à s'adapter au changement climatique en favorisant la transition énergétique. Après l'étude de la chambre sur l'agriénergie en 2024 téléchargeable sur le site cap-nc.nc rubrique "Se documenter", quatre postes de consommation énergétique ont été identifiés au sein des exploitations : l'irrigation, le travail des parcelles, le stockage et les bâtiments, ainsi que le transport. Afin de sensibiliser les agriculteurs et de partager avec eux des solutions concrètes, ces matinées offriront des temps d'échange et de démonstration autour de pratiques agricoles plus résilientes. La première rencontre en juin portera sur l'irrigation, avec un focus sur la filière des grandes cultures, particulièrement énergivore et dépendante des énergies fossiles. L'objectif est d'identifier et de promouvoir des alternatives pour réduire cette dépendance.

AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU

Cette action vise à optimiser l'usage de la ressource en eau, dans un contexte de changement climatique et de pression accrue sur les ressources naturelles.

Elle se décline en plusieurs volets :

- Renforcer les projets internes de la CAP-NC, en intégrant une approche spécifique sur la gestion de l'eau afin d'orienter les accompagnements techniques et stratégiques pour une meilleure efficacité hydrique.
- Mettre en place des outils de suivi de la ressource, tels que l'installation de compteurs d'eau, de stations météo et de sondes tensiométriques pour piloter les apports en eau selon les besoins réels des cultures.
- Contribuer à l'élaboration d'une offre de formation dédiée à la gestion de l'eau, en partenariat avec l'Ifap, afin de renforcer les compétences en matière de gestion durable de l'irrigation et de la ressource.



LUTTER CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

La sécheresse contribue également à accentuer l'érosion des sols : réduction de la couverture végétale et de l'activité biologique, perte de matière organique, moins bonne rétention de l'eau et, à plus ou moins long terme, réduction des surfaces agricoles. Aussi, depuis 2023, la CAP-NC et le WWF collaborent sur le projet PERENNE, financé par l'Initiative Kiwa (fonds multipartenaires) qui cible les solutions fondées sur la nature. Le premier chantier de plantation pour protéger et restaurer les zones situées en bordure de La Néra à Bourail est en cours de réalisation.

Pour en savoir plus, consultez la fiche technique sur l'érosion en page 37.



**SILVER
PRO**
BUILD
YOUR
BOAT

SILVERPRO 7.2 CABINE

Ce bateau est l'arme **INDISPENSABLE**
à tous les pêcheurs *du caillou!*

Conçu par un architecte naval
de renom en Nouvelle-Calédonie,
ce bateau a été pensé pour prendre la mer
lorsque les autres restent au port.

- Fabrication industrielle locale
- Navire à Utilisation Professionnelle pêche 3° L2
- Sur mesure / Personnalisable suivant vos besoins
- Eligible à la défiscalisation

N'attendez plus!

ESSAI & DEVIS
sur rendez vous



AMC

Atelier Mécanique & Chaudronnerie
Made In Calédonie

NOTRE SAVOIR FAIRE
DE LA CONCEPTION
À LA RÉALISATION

- CHAUDRONNERIE
- USINAGE
- DÉCOUPE

📍 15, rue Auer, Ducos
B.P. 73.05 98801 NOUMÉA CEDEX

☎ 286 544

✉ secretariat@amcsud.nc

🌐 amc.nc



CIPAC
industrie

**DISPONIBLE
SUR STOCK**

OFFRE SPÉCIALE



CASE II

JXM 75 CV ROPS

2 060 000 F*

JXM 90 CV ROPS

2 230 000 F*

☎ 41 47 00

*Prix défiscalisé avec un taux de 37 % accompagné d'une remise exceptionnelle de
483 063 F (90CV) ou 452 904 F (75CV) dans la limite des stocks disponibles.
Défiscalisation de 37% déduite.

Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine
LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet FINETROPIC.

Offre valable jusqu'au 30/06/2025, dans la limite des stocks disponibles.



CASE II

**EN
BREF**



Filière ovine et caprine

À la rencontre des éleveurs du nord



Les 25 et 26 mars, le groupement des éleveurs de petits ruminants (GEPR) et la CAP-NC ont rencontré sept éleveurs du nord pour recenser les élevages d'ovins et de caprins. Les objectifs : identifier les défis et les besoins des éleveurs afin de mettre en place des stratégies adaptées. Les échanges, qui se sont déroulés à Koumac, Kaala-Gomen, Poum et Ouégoa, ont été riches et constructifs. Un grand merci aux éleveurs pour leur accueil chaleureux et leur précieuse collaboration !

GEPR : Tél. : 70 14 53 - gepr@gepr.nc

Filière porcine

Le Ceppanc se réunit

L'assemblée générale du Collectif des éleveurs de porcs plein air (Ceppanc) s'est tenue le 9 avril à l'antenne de la CAP-NC de La Foa. Les échanges entre les éleveurs et la chambre ont permis notamment de faire un point d'avancement sur le projet d'une marque Porc plein air, dossier phare du collectif.

Assemblée générale du SQA

Le Syndicat de la qualité avicole a organisé, avec le concours de la CAP-NC, son assemblée générale le 3 avril à l'antenne de Nessadiou. L'occasion pour le syndicat en plein essor de rassembler les acteurs de la filière et présenter les premières actions pour 2025. Il est à noter que depuis l'année dernière, le SQA scinde de manière claire ses actions : actions techniques (gestion d'élevage, alimentation, journées techniques, abattages et conditionnement...) et actions de valorisation des produits (mise en marché de produits certifiés Bio ou Certifié authentique, rencontres de qualité...). Un nouveau bureau pour la mandature 2025-2027 a été élu avec Jean-Pierre Bull en tant que président, Myriam Gallois et Stéphanie Maillaud, comme vice-présidentes, Cathy Napoléon, trésorière, et Xavier Maillaud, secrétaire.

Aviculteurs, si vous élevez des poulets de chair, poules pondeuses, lapins, canards ou cailles et si vous êtes inscrits au registre professionnel de la CAP-NC, rejoignez le Syndicat : tél. 78 95 04 - jmetua@cap-nc.nc



Filière bovine

Concours carcasse gros bovin

L'Upa bovine et l'Ocef relancent le concours pour valoriser la viande locale de bœuf Extra sélection et mettre en avant les carcasses jeunes, lourdes et rentables, issues de bovins de moins de 4 ans. Le jugement des carcasses aura lieu dans les locaux de l'Ocef à Nouméa mardi 3 juin. Il sera suivi le 10 juin d'une vente aux enchères spéciale concours. Enfin, la mise en vitrine des viandes lauréates se déroulera le week-end des 14 et 15 juin, à l'occasion de la Fête des Pères.



Vol de bétail : ayez les bons réflexes !

Pour lutter efficacement contre le vol et l'abattage de bétail, un numéro dédié aux éleveurs a été mis en place : il faut contacter le 29 52 50

Si vous êtes victime d'un vol ou d'acte d'abattage d'une de vos bêtes sur votre exploitation, en attendant l'arrivée des forces de l'ordre, voici quelques consignes à respecter :

- N'intervenez pas sur la scène de l'abattage ;
- Ne touchez pas à la carcasse ;
- Ne déplacez pas la bête ;
- Ne brûlez pas la carcasse.

En appliquant ces règles, la gendarmerie pourra enquêter dans de bonnes conditions.

Un vrai miélomane

Nom : Jean-Luc Chanier

Âge : 72 ans

Activité : apiculteur

Où : Dumbéa

Et aussi : marié, 2 enfants



Depuis quand êtes-vous apiculteur ?

Depuis toujours ! Plus sérieusement, mes grands-parents avaient des ruches. J'avais 4 ans quand j'ai approché pour la première fois des abeilles. Je n'en ai jamais eu peur. Ce qui est étonnant, c'est que mes parents, agriculteurs, les abeilles, ce n'était pas leur truc du tout ! Alors que moi, ça fait plus de 50 ans que je suis apiculteur. De manière générale, les animaux de ferme ont toujours fait partie de ma vie.

Avez-vous un proche qui a fait figure de modèle ?

Mon grand-père, Jean Percheron, sans être un modèle a été quelqu'un d'important durant mon enfance. Industriel d'origine parisienne, il avait racheté, sur le tard, une grande propriété dans le sud-ouest de la France, dans le Lot-et-Garonne, devenant alors une sorte de gentleman farmer.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Plus qu'une source de plaisir, une sorte de devise. Un obstacle est fait pour être résolu ou contourné. C'est ce qui me guide au quotidien.

Qu'aimeriez-vous transmettre à un jeune qui viendrait prendre votre relève ?

Très simplement, le goût du travail et de l'effort.

Quel a été votre parcours avant de devenir apiculteur ?

J'ai d'abord fait des études agricoles, à Nérac, dans le Lot-et-Garonne. J'arrive très jeune en Nouvelle-Calédonie, il y a un peu plus de 50 ans. Je deviens directeur technique de la ferme du Coq d'or, au Mont-Dore, qui est alors la plus grande ferme avicole du territoire. Ensuite, j'occuperai des fonctions de chef des services techniques au haut-commissariat avant

de terminer ma carrière à la direction de la Police aux frontières, au début des années 2000.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Produire un produit de qualité reconnu par des médailles au Salon international de l'agriculture à Paris est une véritable fierté !

Quel regard portez-vous sur votre avenir d'apiculteur ?

Il est illusoire de faire des projections sur l'avenir dans un univers aussi changeant que le nôtre. Je suis un pragmatique. À chaque jour suffit sa peine.

Quels sont vos projets, votre rêve le plus fou ?

Les projets fous n'ont jamais été un objectif de vie. Un rêve qui n'est pas réalisé, c'est un humain qui s'est raté. Pour ma part, j'essaie de voir aboutir mes rêves. Voilà tout.

Quel est votre outil le plus précieux ?

J'aime tous les outils. Je suis curieux de nature. Je reste émerveillé chaque jour.

Avec quelle personnalité calédonienne aimeriez-vous parler de votre métier ?

Tous mes clients aiment parler avec moi ! Plus sérieusement, je pense à une personnalité historique, avec laquelle j'aurais aimé dialoguer, Maurice Janisel [1877-1963], qui vint s'implanter à Pouébo en 1901. Quel personnage ! Un colon au sens noble du terme, qui décida de son destin après avoir visité l'exposition coloniale à Paris en 1899. Défricheur, inventeur, agriculteur, industriel. Sa vie est un roman. J'invite tout le monde à avoir la curiosité d'aller lire des choses sur lui.

DES SOLUTIONS D'ABATTAGE ET DE CONDITIONNEMENT DE PROXIMITÉ À L'ÉTUDE

La CAP-NC explore actuellement des solutions d'abattage et de conditionnement de proximité pour les filières avicole, ovine et caprine, particulièrement soumises à la concurrence de l'importation. L'abattage représente un coût important pour les éleveurs. Mettre en réseau les agriculteurs et mutualiser les outils permettraient de réduire ces coûts et de rendre leurs produits plus attractifs pour les consommateurs.

Depuis août 2024, la chambre mène une enquête de terrain auprès des éleveurs afin de mieux cerner leurs besoins et leurs freins. L'objectif ? Faire émerger des solutions adaptées aux réalités locales. « L'enquête a commencé par un travail de recensement des professionnels agricoles, notamment via du phoning, ce qui a permis d'identifier les éleveurs en activité », explique Joelle Metua, technicienne démarches qualité au pôle Alimentation et Développement durable. Ces derniers sont ensuite invités à répondre à un questionnaire, première étape avant les visites de terrain. À ce jour, une centaine de professionnels actifs ont été recensés.

DES STRUCTURES SOUS-UTILISÉES

Le Sivap (Service d'Inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire) autorise un seuil d'abattage artisanal de moins de 50 volailles par jour. Au-delà, le recours à un abattoir agréé devient obligatoire. Mais les normes sanitaires strictes et les investissements nécessaires peuvent décourager certains agriculteurs. « L'abattoir est un investissement qui coûte cher et qui ne peut être

rentabilisé qu'avec un certain volume de production. Il est donc plus facile à amortir en se regroupant ou en utilisant en prestation de service un abattoir qui existe déjà », analyse Mathieu Naturel, ingénieur conseil au pôle Animal. L'enquête de la CAP-NC sur les solutions d'abattage et de conditionnement de proximité planche donc sur ce point. D'autant qu'« actuellement, la majorité des structures d'abattage avicoles sont sous-utilisées », constate Joelle Metua.

VERS UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES

L'enquête aboutira à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques d'abattage, destiné à être appliqué à l'échelle de la Calédonie et validé par le Sivap. Il vise à « lever les appréhensions des éleveurs face aux procédures administratives, limiter les investissements personnels, ou encore mettre en relation les professionnels souhaitant coopérer ou recourir à un service d'abattage ». Le conditionnement des œufs est également concerné, car il peut répondre aux mêmes logiques de proximité et de mutualisation.



Un abattoir est plus facile à amortir en se regroupant entre éleveurs et en mutualisant ses outils.

FILIÈRES OVINE ET CAPRINE : LE TRANSPORT EN COMMUN COMME ALTERNATIVE

Pour ces filières, les éleveurs doivent actuellement acheminer leurs bêtes jusqu'à l'abattoir de l'Ocef, à Bourail. Les visites de terrain ont déjà permis de constater que les abattoirs de proximité ne sont probablement pas la solution la plus pertinente. « Il semble plus adapté de développer des solutions de transport en commun pour descendre les animaux à l'Ocef », suggère Mathieu Naturel.



CHARTRE DE L'APICULTURE : DE LA RÉFLEXION À L'ACTION

Dans la continuité de la signature de la Charte de l'apiculture, le premier comité technique s'est réuni le 4 avril pour définir les thématiques prioritaires de travail, et ainsi passer de la réflexion aux actions.

L'ensemble des partenaires de l'apiculture, après avoir signé la Charte de l'apiculture en décembre durant le Royal Caledonia Show, s'est à nouveau réuni pour mettre en place son comité technique Miel et commercialisation. « Ce comité, souligne Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la CAP-NC, a plusieurs objectifs : celui de faciliter la commercialisation du miel et appuyer le travail des acteurs. En ce sens, les animateurs du comité [la CAP-NC, l'Adecal-Technopole et l'Agence rurale] sont des facilitateurs. L'idée est de ne pas faire à la place des professionnels, mais de les accompagner dans leurs besoins d'expertise pour la commercialisation de leurs produits. »

FAVORISER LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ISSUS DU MIEL

C'est un axe essentiel pour la filière. L'impact de la crise de mai pour la profession ne s'est pas porté sur la production, mais sur la commercialisation. « Il y a une bonne production de miel, mais les ventes, poursuit Vincent Galibert, ont chuté avec notamment le pouvoir d'achat des consommateurs. Et les stocks se sont constitués. L'enjeu pour la filière est aujourd'hui la commercialisation et son élargissement. »

L'export est une piste à développer et au-delà un enjeu. Elle implique en effet certaines actions en amont comme l'identification des prérequis sanitaires pour les différents pays et la caractérisation précise du miel (couleur, goût, composantes florales et médicinales). « Les miels calédoniens sont atypiques. Leurs caractéristiques doivent être mises en avant, mais aussi être pérennes pour la fidélisation des consommateurs internationaux. La caractérisation implique du travail, du stockage et de la durabilité. »

PRIORISER LES ACTIONS

Le premier comité technique a donc travaillé sur ce sujet primordial, en



définissant quatre actions prioritaires pour 2025-2026 :

- Réaliser une étude du marché local ;
- Clarifier les contraintes et opportunités pour réussir les projets d'export (connaissance des volumes, du marché international, des règles...) ;
- Réaliser une campagne de communication sur le miel calédonien (image du produit) ;
- Caractériser les miels pour mettre en avant toutes leurs qualités.

« Commercialiser c'est un métier, précise Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC. Les professionnels ont donc besoin d'expertises, comme celles des partenaires de la Charte et d'autres acteurs. Et bien souvent l'exportation nécessite des investissements (matériels et humains) avant d'être rentable, c'est pourquoi il est important d'en identifier tous les ressorts. » Conscient que l'exportation est aujourd'hui un enjeu fort pour toutes les filières, la CAP-NC a créé une cellule Export, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et le cluster NCT&I pour les différentes filières agricoles.

Pour Vincent Galibert et Pauline Meurlay, « il est important que les actions de ce comité soient opérationnelles : il faut appuyer les dynamiques et les actions concrètes. Le comité n'est pas uniquement un groupe de réflexion. Toutes

les actions permettront des sources de revenus pour la filière ».

Des enjeux forts et des actions concrètes qui seront à nouveau abordés lors du prochain comité.

Quelques chiffres

- **730 producteurs**
- **Production annuelle : entre 200 et 220 tonnes de miel**

LES 14 SIGNATAIRES DE LA CHARTRE DE L'APICULTURE ET MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE :

le haut-commissariat, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'Agence rurale, l'Adecal-Technopole, les trois provinces, les associations AAIL, AA3P et ADANC, le syndicat des apiculteurs, le groupement technique des vétérinaires, la FNSEA et la CAP-NC.



EN BREF

Le GDS-V réunit ses partenaires

Le 24 avril, le comité technique annuel du Groupement de défense sanitaire végétal de la CAP-NC a rassemblé à Nessadiou, l'ensemble de ses partenaires. La matinée a permis de présenter :

- Le bilan de l'épidémiosurveillance 2024, avec 1 275 observations réalisées sur 47 espèces végétales chez 118 producteurs ;
- Un état sanitaire global des cultures : les ravageurs représentaient 75 % des bioagresseurs observés, avec une pression relative marquée pour les thrips et chenilles, et les maladies comme l'antracnose ou

l'alternariose restent également actives sur certaines cultures ;

- L'identification de 26 nouveaux couples bioagresseurs/plantes hôtes ;
- Les actualités réglementaires du Sivap, notamment la modification des conditions d'importation des aracées et orchidées et les avancées des plans de gestion sanitaires pour *Oryctes*, le ToBRFV (virus de la tomate) et *Ralstonia* sur solanacées.

L'horticulture pour tous

L'arbre à colle: un rustique multifonction



Appelé aussi gommier, *Cordia dichotoma* est un arbre robuste bien adapté aux conditions chaudes et sèches de Nouvelle-Calédonie. Il pousse rapidement, tolère les sols salins ou argileux et s'installe facilement par semis. Utilisé localement en agroforesterie pour l'ombrage ou en haie vive, il joue aussi un rôle en ripisylve, où il contribue à la stabilisation des berges. Son feuillage peut servir au pâturage et son bois est utilisé pour le charbon. C'est aussi une plante mycotrophe, qui favorise l'activité des champignons du sol. Il est reconnu en médecine traditionnelle pour soulager inflammations, douleurs et troubles digestifs. Attention toutefois à son effet allélopathique : évitez l'utilisation en paillage direct sur culture, surtout en ligne de production. Des pépinières locales commencent à en proposer : une espèce rustique et polyvalente à reconsidérer dans vos aménagements agroforestiers.

Source : Guide d'utilisation des espèces support en agroforesterie AGIR NC / PROTEGE (2024)

Un nouveau site pour les semences

Le réseau calédonien de producteurs de semences Grain'House vient de lancer son site internet, grainhouse-nc.com, financé par l'Agence rurale. Spécialisé dans les graines potagères, aromatiques et fleuries, Grain'House présente des semences locales, bio, robustes et acclimatées aux conditions locales. Toutes sont cultivées selon des techniques respectueuses du vivant et des sols, et labellisées Bio Pasifika. Le site propose un catalogue complet des graines disponibles, la liste des points de vente où se les procurer et une vingtaine de fiches variétés, réalisées par l'association Sème Sème, but différent, pour tout savoir sur leur culture, leurs besoins et les astuces de plantation.

+ d'infos sur grainhouse-nc.com



Filière cacao

Édition d'un poster

Le pôle Végétal de la CAP-NC, qui accompagne la filière cacao dans la structuration et le développement d'une production locale, vient de publier un poster consacré à deux grandes variétés de cacao présentes en Calédonie : le « rouge » (*Criollo*) et le « jaune » (*Amelonado*). Ce document, destiné aux producteurs, a été réalisé avec le soutien financier du réseau Pifon (Pacific Island Farmers Organisation Network) dans le cadre du projet FO4ACP.

Pour télécharger le poster, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"



Info pratique

Le GDS-V vous informe sur les dernières actualités et les nouveautés réglementaires sur les PPUA (produits phyto-pharmaceutiques à usage agricole), via ses deux publications numériques : le *PPUA Info* et le *BSV* (Bulletin de santé du végétal). La santé et le suivi des cultures végétales sont essentiels pour garantir une bonne productivité. Tous les mois, recevez dans votre boîte mail le *PPUA Info* et le *BSV* et parcourez en un clic l'actualité 100 % locale !

Pour vous abonner, tél. : 24 31 60 - comm@cap-nc.nc

Pour consulter les publications en ligne, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"

TOUT POUR VOS CLÔTURES AGRICOLES

GRILLAGE À GIBIER



GALVA



HAUTEUR

1.20 m

MAILLE

10 x 15 cm

ROULEAU

50 m

Réf 880283

22.755^{F TTC}

GRILLAGE À POULE



GALVA



HAUTEUR

1 m

MAILLE

13 mm

ROULEAU

25 m

Réf 880014

17.427^{F TTC}

ENFONCE PIQUET MANUEL

DIAMÈTRE

ø 60 mm

POIDS

7 kg

7.930^{F TTC}



Réf 880348

PIQUET EN Y POUR CLÔTURE

TAILLES DISPONIBLES

De 0.45 m à 2.4 m

À partir de 333^{F TTC}



☎ 27.47.22

DUCOS - 13 RUE AMPÈRE

www.QUINCAILLERIE.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

SUIVEZ-NOUS



Mangeons local !



CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE NOUVELLE-CALÉDONIE cap-nc.nc

La patate douce : repères techniques et économiques pour une culture sur une surface de 2500 m²

Cette fiche présente les repères technico-économiques issus du suivi de parcelles de référence de production de patates douces, conduites en 2024-2025 principalement avec la variété Beauregard. D'autres variétés sont disponibles : pour en savoir plus, le catalogue réalisé par le Centre des tubercules tropicaux est consultable en ligne sur le site de la Technopole : technopole.nc

1 - ITINÉRAIRE TECHNIQUE SIMPLIFIÉ

de 90 à 120 jours selon la variété

1

Préparation de la parcelle

Temps* en heures par personne :
20 à 30 heures



- Gyrobroyage et travail profond du sol : rotobèche ou sous-solage, si nécessaire
- Affinage au rotavator ou à la herse rotative
- Apport de fertilisants de fond (phosphore, calcium)
- Buttage (rotobutteuse)
- Mise en place de l'irrigation (goutte-à-goutte recommandé)
- Mise en place éventuelle d'un paillage (toile tissée)

2

Plantation

Temps en heures par personne :
20 à 50 heures

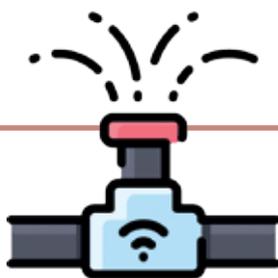


- Densité cible : 40 000 à 45 000 boutures/ha
- Espacement : de 1 à 1,4 m entre les lignes et 30 cm sur le billon
- Origine des fanes :
 - Achat de boutures → coût direct : environ 20 francs par bouture
 - Autoproduction → économique, mais nécessite du temps de travail supplémentaire (préparation et tri des fanes)

3

Conduite de culture

Temps en heures par personne :
environ 25 heures



- Suivi d'irrigation régulière, apports critiques les 10 premiers jours
- Fertilisation fractionnée recommandée
- Gestion des mauvaises herbes
- Désherbage manuel ou mécanisé → temps de travail régulier important : entre 10 et 20 heures-personnes sur la culture (pas de désherbage si mise en place d'un paillage à l'implantation)

4

Récolte et tri

Temps en heures par personne :
plus de 100 heures 



- Récolte précoce recommandée pour limiter les pertes (charançons, éclatement)
- Tri qualité : catégorie 1 / catégorie 2
- Commercialisation rapide pour préserver la fraîcheur

* Les temps sont exprimés en heure-personne, c'est-à-dire le temps cumulé de travail de toutes les personnes mobilisées sur la tâche.
Exemple : 100 heures-personnes = 2 personnes travaillant 50 h chacune, ou 4 personnes travaillant 25 h chacune.



2 - REPÈRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

CHARGES PRINCIPALES MOYENNES OBSERVÉES

- **Fertilisation et protection des cultures** : 31 000 francs
- **Charge de mécanisation** : 21 000 francs (pour tracteur ~110 CV)
- **Main-d'œuvre estimée** : 250 000 francs
(augmente si autoproduction de fanes et désherbage manuel sans paillage)
- **Options supplémentaires** : - achat de fanes : +120 000 francs
- paillage (toile tissée) : +30 000 francs
- **Total charges** : 452 000 francs

RÉSULTATS MOYENS OBSERVÉS

- **Quantité récoltée** : 4 733 kg, soit environ 19 t/ha
- **Quantité commercialisable** : 4 023 kg, soit environ 16 t/ha
- **Répartition de la récolte** : - **catégorie 1** : 70 % → 3 169 kg, soit environ 13 t/ha
- **catégorie 2** : 14 % → 854 kg, soit environ 3 t/ha
- **pertes à la récolte** : 17 %

→ Exemple économique

Si vous vendez à 250 francs/kg en catégorie 1 et 150 francs /kg en catégorie 2 :

- 3 169 kg (catégorie 1) × 250 francs = **792 250 francs**
- 854 kg (catégorie 2) × 150 francs = **128 100 francs**

→ **Chiffre d'affaires total estimé** : 920 350 francs

= MARGE BRUTE SIMPLIFIÉE : 468 350 FRANCS POUR 2 500 M²

Attention : les charges présentées n'incluent pas l'amortissement du matériel, le coût de l'eau d'irrigation, ni les investissements d'installation et les coûts de commercialisation. Ces éléments représentent des charges supplémentaires à intégrer selon votre situation.



Objectif rendement : soignez la fertilisation !

Ci-dessous, les recommandations pour les besoins nutritionnels de la patate douce par hectare :

- Azote (N) : 70 à 90 unités
- Phosphore (P) : 130 à 160 unités
- Potassium (K) : 200 unités
- Calcium (Ca) : 280 unités

Idéal : apports fractionnés tout au long du cycle cultural



Pour bien adapter votre itinéraire technique et vos choix de conduite de culture, contactez votre conseiller technique habituel. Chaque situation étant différente, un accompagnement personnalisé est fortement recommandé.

Les références présentées sont issues d'enquêtes réalisées auprès de producteurs calédoniens (2024-2025) et de données de la Technopole. Ces données sont fournies à titre indicatif et n'engagent pas la CAP-NC ni ses salariés.

3 - CONSEILS PRATIQUES

- **Si la plantation est tardive**, il est conseillé de récolter précocement.
- **Préférer des variétés moins sensibles** comme la peau rouge, la patate 5 kg, ou la pomme patate.
- **Sécuriser la culture** avec un système d'irrigation fiable, et notamment le goutte-à-goutte.

Pour rappel, planter en saison chaude augmente les risques de perte par charançons.



Plus d'infos : Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 31 60 - polevegetal@cap-nc.nc - cap-nc.nc



ACCOMPAGNER LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES D'EXCELLENCE



Café, cacao, vanille... Zoom sur les principales filières végétales d'excellence calédoniennes, désormais accompagnées par la cellule Innovations et projets nouvellement créée au sein de la CAP-NC.

Produits de niche à forte valeur ajoutée, le café, le cacao, la vanille ou encore le poivre sont aujourd'hui des filières plus ou moins structurées en Nouvelle-Calédonie. C'est pourquoi la CAP-NC a souhaité consacrer une cellule dédiée à l'accompagnement des producteurs installés ou en devenir. « *L'idée est d'inciter au développement de cultures complémentaires dans des exploitations qui s'appuient sur les principes de l'agroforesterie, explique Sébastien Utard, ingénieur agronome au pôle Végétal et animateur de la cellule. L'objectif est en effet de favoriser la diversification des cultures afin d'offrir davantage de résilience aux producteurs en cas d'aléas climatiques ou de maladies, par exemple.* »

L'AGROFORESTERIE, ÉCRIN IDÉAL POUR LES PRODUCTIONS D'EXCELLENCE

Cultivés sous l'ombrage d'un couvert forestier, le café, la vanille ou le cacao peuvent ainsi devenir des compléments de revenus à d'autres cultures voisines (patates douces, bananes, taros, etc.) et amortir les crises éventuelles. « *Les associations d'espèces permettent une bonne productivité de la main-d'œuvre et de la terre, et les efforts cultureux, tout comme les revenus, sont mieux répartis tout au long de l'année* », ajoute Sébastien Utard.

Un modèle à la fois durable et écologique, car il ne nécessite pas d'intrants chimiques et favorise la biodiversité. L'enjeu principal du développement de ces productions de très haute qualité reste cependant l'identification de débouchés commerciaux viables. Et c'est

précisément sur ce point que la cellule Innovations et projets de la CAP-NC travaille avec les producteurs.

DES FILIÈRES QUI SE DÉVELOPPENT PETIT À PETIT

Sur le terrain, cet accompagnement porte ses fruits. « *Les travaux sur le cacao menés avec le groupement agricole des producteurs de la côte Est (GAPCE) ont permis de produire les premières tablettes de chocolat 100 % local fin 2024. On dénombre aujourd'hui plus d'une vingtaine de planteurs de cacao entre Pouébo et Houailou, et le marché commence à se structurer.* »

La filière café reste stable avec une production centrée sur la côte Est. Malgré les difficultés financières de la Maison de la vanille, la filière conserve son dynamisme et tend à se porter par elle-même. Enfin le poivre, encore peu cultivé localement de manière commerciale, peine à trouver un marché et à être compétitif sur les états.



La culture du poivre est encore peu développée en Calédonie.



Caboche de cacao Criollo (fèves blanches à la coupe).



LA FILIÈRE CACAO SE DÉVELOPPE

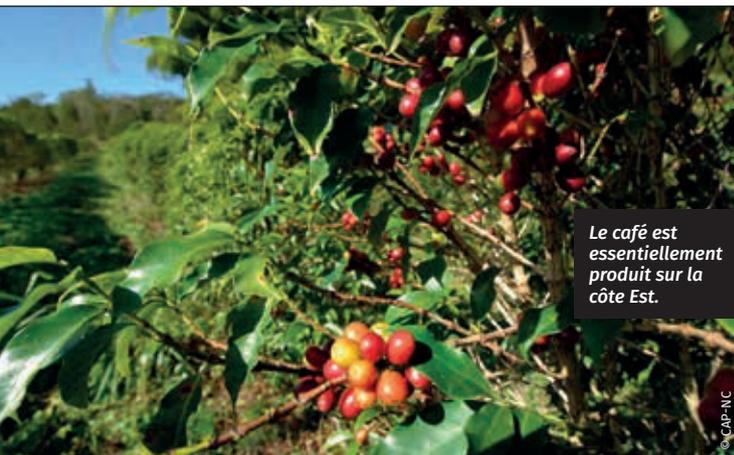
Dès 1912, la Chambre d'agriculture a accompagné l'implantation de parcelles pilotes avec des cabosses en provenance des Nouvelles-Hébrides. Les cacaoyers étaient alors cultivés en association avec le café, sous ombrage, sur la côte Est de la Grande Terre jusqu'à Voh. Mais cette filière a été délaissée progressivement. En août 2022, l'expert en cacao Philippe Bastide est venu en Nouvelle-Calédonie - à la demande la CAP-NC et dans le cadre du programme PROTEGE financé par l'Union européenne - afin de dresser un plan de structuration d'une filière cacao locale. Depuis, un inventaire des cacaoyers a été lancé et la filière a commencé à s'organiser autour de différents débouchés : Biscochoc, GAPCE, vente sur les marchés ou en direct auprès des chocolatiers de Nouméa.



Les associations d'espèces permettent une bonne productivité de la main d'œuvre et de la terre.

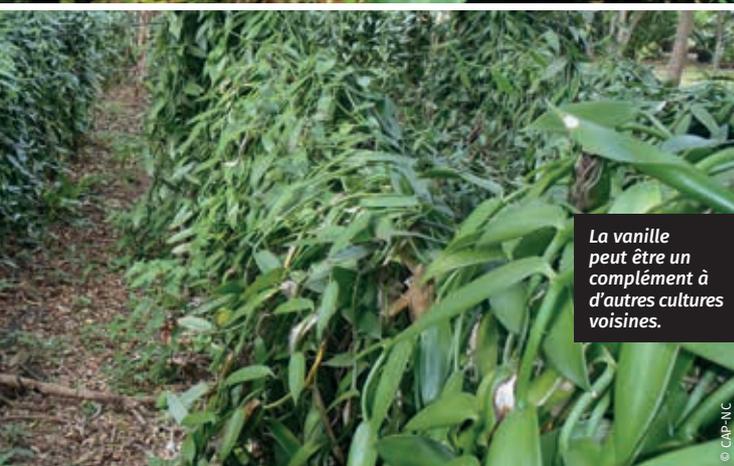
POUR + D'INFOS

Pôle Végétal de la CAP-NC
Cellule Innovation et projets
Tél. : 24 63 70
polvegetal@cap-nc.nc
cap-nc.nc



Le café est essentiellement produit sur la côte Est.

© CAP-NC



La vanille peut être un complément à d'autres cultures voisines.

© CAP-NC

LA CULTURE DU CAFÉ

La culture du café en Nouvelle-Calédonie a connu son apogée en 1939 avec 2 350 tonnes produites, avant de décliner en raison d'aléas (météo, maladies, économie). Cependant, la ressource génétique, la présence de petits producteurs et différentes initiatives de valorisation peuvent être le support d'une relance d'une filière café à l'échelle pays selon un modèle de chaîne de valeur basée sur la qualité et la traçabilité.

Aujourd'hui, la côte Est réunit l'essentiel des producteurs de robusta pratiquant une récolte manuelle sur de petites parcelles et dont l'activité est concentrée autour du GAPCE. Créé en 1972, ce groupement collecte les productions végétales de la côte Est pour les commercialiser aux grossistes ou en direct. Une part des produits est transformée à Ponérihouen, où le GAPCE dispose d'une unité de torréfaction et de conditionnement.

Parmi les initiatives notables, l'Atelier des Alchimistes, fondé par Érick Goujon à Poindimié, œuvre à la relance du café calédonien en formant les producteurs, en torréfiant localement les grains selon des standards de qualité "spécialité", et en valorisant chaque café avec une étiquette personnalisée. En 2023, leur café a été présenté au Salon de l'agriculture de Paris, illustrant le potentiel du café calédonien sur des marchés haut de gamme.

Une offre d'excellence

37% de défiscalisation



Partenaire  **inter invest**
outre-mer



VITO | 3 390 000^{FHTGC*}
6M³ | BVA9 | 190CH



SPRINTER | 3 690 000^{FHTGC*}
11M³ | BVA9 | 170CH

*Défiscalisation déduite applicable sur le MERCEDES VITO FOURGON et MERCEDES SPRINTER 11m3 et 14m3. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER INVEST OUTRE-MER. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 30/06/2025. Photo non contractuelle.

Mercedes-Benz



LE VILLAGE AUTOMOBILE
41.40.68 | 21 rue Jean Chaliier, PK4, Nouméa | 

POIDS LOURDS & ENGINES
41.41.77 | Rond-point Almameto, PK6 | 

Construisons notre pays,
économisons l'énergie.

Raisonner ses apports d'engrais pour une meilleure rentabilité de son investissement

Les terres cultivées en Nouvelle-Calédonie sont très souvent déficientes en calcium, très pauvres en phosphore et faiblement pourvues en potassium. Dans ces conditions, les apports en éléments nutritifs de toute nature sont indispensables pour assurer des rendements convenables de sa production. Pour autant, toutes les terres ne se ressemblent pas. Les apports doivent donc être réfléchis et adaptés en rapport avec les résultats d'analyses de sol et en s'appuyant sur des référentiels techniques. Faute de référentiels locaux - ce qui, pour rappel, est le cas dans de très nombreux pays, il est tout à fait possible de se baser sur les référentiels français en relation avec les méthodes utilisées pour produire les résultats d'analyses de sol.

Il est à noter que la première analyse de sol réalisée sur une parcelle servira à définir un état zéro des stocks de nutriments disponibles. Les analyses suivantes, réalisées tous les 3 à 5 ans, permettront d'évaluer l'évolution de ses stocks, d'y porter un regard critique et d'ajuster ses pratiques.



POUR BIEN FERTILISER LES SOLS, IL FAUT Y RÉFLÉCHIR

Il existe bien entendu différentes approches pour raisonner et quantifier les apports de fertilisants et amendements calciques.

Nous vous proposons dans cette fiche une méthode simplifiée, avec un exemple d'interprétation basé sur la lecture du résultat d'une analyse de sol réalisée par le laboratoire Sadef, en Métropole.

1 - SE POSITIONNER PAR RAPPORT AUX RÉFÉRENTIELS

Valeurs de référence en phosphore (faible influence de la CEC sur le référentiel)

Plage de référence P ₂ O ₅ (Olsen) g/kg	0,05 à 0,08
P ₂ O ₅ U/ha équivalentes (pour 20 cm de profondeur)	100-160

Valeurs de référence en potassium en fonction de la CEC du sol

CEC (capacité d'échange cationique) méq/kg	0-60	70-150	160-250	> 250
Plage de référence K ₂ O g/kg	0,08-0,014	0,011-0,019	0,014-0,027	0,021-0,036
K ₂ O U/ha équivalentes (pour 20 cm de profondeur)	160-280	220-380	280-540	420-720

2 - IDENTIFIER LE (OU LES) FACTEUR DE CORRECTION PAR RAPPORT À SA POSITION DANS LE RÉFÉRENTIEL

Résultat de teneur en phosphore et potassium	Facteur de correction
Inférieur à la valeur mini du référentiel	1,5 x les besoins de la culture
Dans la plage de référence	Besoins de la culture uniquement
Supérieur à la valeur maxi du référentiel	Pas d'apport pendant un an

3 - CALCULER LES QUANTITÉS À APPORTER

- Multiplier les besoins de sa culture en phosphore et potassium par le facteur de correction
- Procurer les apports en azote correspondant aux besoins de la culture
- Fournir les apports en calcium correspondant aux besoins de la culture et s'assurer tout au long de l'année que les apports calciques sont au moins égaux à 200 unités/ha/an. Si ce n'est pas le cas, il faudra réaliser un épandage de complément en fin de cycle ou en cours de jachère.
- Les amendements organiques seront également réalisés tous les 1 à 3 ans en quantité variable (3 à 30 tonnes/ha) selon la fréquence d'apport et la nature des produits organiques. Ils pourront améliorer la structure de votre sol et son activité biologique.

Pour aller plus loin, consultez le guide *Fertilisants et amendements organiques en Nouvelle-Calédonie* sur valorga.nc, rubrique "Ressources/Études"

EXEMPLE DE CALCUL D'APPORT POUR UNE CULTURE DE POMMES DE TERRE

Donnée de l'analyse de sol : le sol a une CEC de 220 méq/kg

	N	P ₂ O ₅ (Olsen)	K ₂ O
Valeur cible (g/kg selon le référentiel)	Non applicable	0,05 à 0,08	0,014-0,027
Résultats analyse (g/kg)	Non applicable	0,01	0,02
Facteur de correction	X 1 par défaut	X 1,5	X 1
Besoin de la culture de pommes de terre	180	100	300
Apports réels	180	150	300

En complément, il faut également apporter 200 unités de calcium à la préparation de sol et 15 tonnes/ha de compost de déchets verts.



→ Apport en engrais selon les besoins des cultures

	Cultures	Densité (plants/ha)	Rendement	Valeurs exprimées en Unités/ha/an			
				N	P ₂ O ₅	K ₂ O	CaO
Cultures fruitières 	Agrumes 1 an	300 à 400		60	15	30	35
	Agrumes 3 ans	300 à 400		100	35	80	60
	Agrumes > 6 ans	300 à 400	30 t/ha	180	65	235	110
	Avocat	125 à 350	10 t/ha	150	40	300	125
	Cacao jeune	1 300 à 1 500		60	60	60	100
	Cacao en production		2 t/ha	100	50	130	150
	Ananas	35 000	35 t/ha	300	100	450	100
	Banane	2 000	30 t/ha	250	100	650	150
	Pitaya	2 000	15 t/ha	230	65	200	100
Tubercules 	Igname	10 000 à 17 000	25 t/ha	150	150	250	50
	Taro d'eau	20 000 à 22 000	20 t/ha	80	200	230	250
	Patate douce	17 000 à 22 000	15 t/ha	100	100	200	300
	Pomme de terre	35 000	20 t/ha	180	100	300	180
	Betterave rouge	110 000	30 t/ha	140	60	300	100
Bulbe et racine 	Ail	190 000	8 t/ha	120	80	160	50
	Oignon	600 000	20 t/ha	160	100	160	50
	Carotte	40 000	25 t/ha	90	150	250	150
	Poireau	200 000	25 t/ha	200	80	250	180
	Radis	50 à 100 plants/m ²		50	25	90	50
Chou 	Brocoli	2 à 3 plants/m ²	8 t/ha	130	150	250	50
	Chou-fleur	20 000	20 t/ha	120	70	180	180
	Chou	25 000 à 45 000	20 t/ha	150	100	200	180
	Céleri	40 000 à 80 000	35 t/ha	150	100	200	50
Cucurbitacées 	Concombre	11 000 à 18 000	30 t/ha	150	100	200	200
	Courgette	12 000	25 t/ha	100	80	200	200
	Pastèque	6 000 à 12 000	40 t/ha	160	100	260	240
	Squash	6 000 à 10 000	12 t/ha	150	150	250	250
Légumes fruits 	Aubergine	14 000	20 t/ha	140	160	210	120
	Haricot vert	100 000	11 t/ha	80	40	160	155
	Tomate	13 000 à 25 000	40 t/ha	300	100	500	120
Alimentation animale 	Luzerne (MS)	500 plants/m ²	10 t/ha	20	50	200	200
	Maïs grain	100 000	8 t/ha	200	100	170	180
	Sorgho	260 000	8 t/ha	200	100	150	150



Plus d'infos : Chambre d'agriculture et de la pêche
 Dock des engrais - Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc - cap-nc.nc



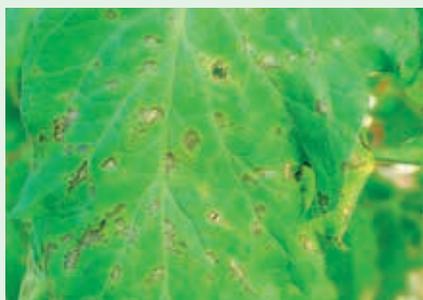
MALADIES DU FEUILLAGE

→ Stempyliose sur tomate

La stempyliose de la tomate, ou maladie des taches grises, est causée par un champignon qui s'attaque aux feuillages jusqu'à provoquer leur nécrose totale.

Info chok :

Les symptômes sont différents en fonction des variétés de tomates. Certaines d'entre elles sont résistantes à la maladie. Le code *Ss*, représentant *Stemphylium solani*, est la désignation officielle de la maladie adoptée par la Fédération internationale des semences. Ce code doit apparaître sur les emballages des semences ou sur la fiche technique de la variété pour identifier celles qui sont résistantes.



Début des symptômes



Symptômes avancés



Manifestation différente des symptômes

FOCUS

Consultez directement

-Phytone-

application web dédiée à la santé des cultures, scannez le QR code.



ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA PRESSION DE LA STEMPHYLIOSE SUR TOMATE



Info basée sur 255 observations terrain

→ Sources : cap-nc.nc - Bulletin de santé du végétal, avril 2025

PHYTO SOLUTION :

PPUA (substances actives) AUTORISÉS EN NOUVELLE-CALÉDONIE CONTRE LA STEMPHYLIOSE SUR TOMATE

Usage rattaché : pourritures grises et sclérotinioses

Culture	Produit de biocontrôle (NC1)	Produit de synthèse non toxique ou non CMR (NC1)	Produit de synthèse toxique ou CMR (NC3)
Tomate	SERENADE ASO (<i>Bacillus subtilis</i>)	FONTELIS (Penthiopyrade) KRYOR (Isofetamide) SCALA (Pyriméthanyl) SCORE (Difénoconazole) SERENVA (Fludioxonil, Cyprodinil) SIGNUM (Boscalid, Pyraclostrobine)	CURALAN (Fluazinam)

L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas, la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisateur d'un PPUA a obligation de respecter les règles et normes d'utilisation du produit homologué selon la réglementation officielle disponible sur le site davar.gouv.nc

R55-9



HX27AZ



LE MOTEUR DE VOS PROJETS

Photo non contractuelle. Construisons notre pays, économisons l'énergie.

45, rue Fernand Forest - Ducos
Royal Motors Equipements Nouvelle-Calédonie
29 12 63 - www.royalmotors.nc
Ida : 86 06 06 ou ida.van@gbh.nc - Elora : 75 58 69 ou elora.egasse@gbh.fr

ROYAL MOTORS
EQUIPEMENTS

LE VILLAGE *Mangeons local!*



Cette année, la Foire de Bourail fait son grand retour en août !
Soyez vous-même un acteur de cet événement, comme exposant, au sein d'un espace agricole inédit.

Un espace entièrement repensé pour mieux valoriser la richesse et la diversité de notre agriculture. Nous nous adapterons à vos volumes de production et à vos disponibilités.

 **Si vous êtes intéressé, envoyez "Foire de Bourail OUI" au 76 80 21 ou par mail : evenement@cap-nc.nc et nous vous recontacterons rapidement !**



LA GÉOLOCALISATION CENTIMÉTRIQUE RTK, L'INNOVATION AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

La plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC expérimente actuellement le réseau de base de géolocalisation centimétrique RTK sur une parcelle du lycée Michel-Rocard à Pouembout, grâce au guidage automatique des machines agricoles. L'objectif : gérer plus efficacement et avec précision chaque passage du tracteur et des outils pour un meilleur rendement.

Utiliser l'agriculture de précision permet d'améliorer la rentabilité de son exploitation et d'optimiser notamment les ressources et le travail agricole. Parmi les techniques innovantes, la géolocalisation centimétrique RTK offre aux agriculteurs un géo-repérage ultra précis pour le semis, la fertilisation ou la récolte, grâce à l'utilisation d'une balise GPS, d'un drone ou d'une canne d'arpentage. Lorenzo Zinni, technicien à la PMA, a fabriqué et activé la toute première base centipede du territoire, qui a un rayon d'action d'environ 30 km. « Lors du Salon Tech&Bio de Bourg-lès-Valence où je m'étais rendu en 2023, j'ai découvert le réseau géolocalisation dans le secteur de l'agriculture de précision et j'ai eu envie de l'appliquer en Nouvelle-Calédonie. » Pour mettre en place la géolocalisation centimétrique, Lorenzo Zinni fait ses propres recherches, prend contact avec un technicien référent d'une Chambre d'agriculture en Métropole pour se former, et se lance dans le projet. En agriculture de précision, il s'agit ainsi de recourir à ce type de géolocalisation qui renseigne la position d'un objet ou d'un point avec une précision de l'ordre du centimètre, via une technique de positionnement par satellite - selon le même principe que le GPS. Elle offre, entre autres, aux agriculteurs un guidage optimal des engins afin d'assurer une plantation extrêmement précise des semis et d'accéder à des travaux de grande précision.

INNOVATION ET TECHNOLOGIE DE POINTE

Le réseau de géolocalisation CentipedeRTK, soutenu depuis 2019 par l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), utilise la technologie RTK (Real Time Kinematic) pour ajuster les don-

nées satellitaires en temps réel, grâce à un réseau de stations de base fixes. Ce procédé permet de réduire drastiquement les marges d'erreur pour atteindre une précision au centimètre près. De plus, souligne Lorenzo Zinni, « l'avantage de ce réseau, implanté via une balise connectée, est qu'il est open-source, ce qui signifie qu'il est partagé entre les utilisateurs et accessible gratuitement 24 heures sur 24 ». Au niveau pratique, pour exploiter le réseau CentipedeRTK, il faut remplir deux conditions : avoir une console débloquée RTK, comme une tablette, placée par exemple dans son tracteur, avec un accès à internet (3 ou 4G, environ 5 Mo/heure) et, une fois le réseau implanté, un système d'autoguidage configuré pour s'y connecter. Pour ce dernier, le technicien de la PMA a choisi le logiciel AGOpenGPS parce qu'« il est également open-source et gratuit. De plus, la plateforme, bien documentée, permet de réaliser soi-même son système d'autoguidage ».

DIFFUSION AUPRÈS DES AGRICULTEURS

L'objectif à terme est de déployer le réseau sur l'ensemble du territoire pour permettre aux agriculteurs intéressés de s'y connecter et de bénéficier de ses services. La PMA organisera prochainement des formations lors de journées techniques et pourra assurer un appui technique des futurs utilisateurs. Au programme également, le suivi des évolutions du réseau de géolocalisation CentipedeRTK et des logiciels open-source pour un usage optimal et des échanges avec les concessionnaires locaux pour configurer leur matériel. Enfin, Lorenzo Zinni envisage d'associer les élèves du lycée agricole Michel-Rocard pour fabriquer avec eux un système d'autoguidage, une belle initiation pour les sensibiliser aux techniques de pointe.



FOCUS

L'agriculture de précision

Cette méthode de gestion agricole utilise des technologies numériques (GPS, drones, capteurs, logiciels, images satellite...) pour contrôler et optimiser les pratiques agricoles de production. Elle vise à une meilleure utilisation des ressources (eau, engrais, semences, etc.), adaptée aux besoins réels et localisés des cultures, en s'appuyant sur des données en temps réel.

Ses objectifs : maximiser les rendements, réduire les intrants, minimiser l'impact environnemental, améliorer la rentabilité des cultures et des exploitations.

LES AVANTAGES DE L'AUTOGUIDAGE VIA UN RÉSEAU DE GÉOLOCALISATION

Travailler avec du matériel autoguidé permet d'optimiser chaque passage, par exemple en ligne bien droite ou en courbe, sans chevauchement ni oubli. Les semis et les plantations sont ainsi réalisés avec une grande finesse, grâce à une densité et un espacement précis entre les graines, ce qui améliore la productivité de la parcelle. D'où une meilleure efficacité, une réduction du temps de travail, des sols mieux conservés et un confort pour l'agriculteur. Via l'optimisation de la largeur de travail, il est possible de mieux maîtriser l'apport des intrants ce qui permet de réduire ses coûts et les impacts sur l'environnement. Enfin, toutes les opérations réalisées en autoguidage, comme la cartographie des parcelles et la localisation des interventions, sont enregistrées : les analyses de ces données améliorent la traçabilité, la gestion des sols et des cultures, et la prise de décision des exploitants.



QUELQUES EXEMPLES D'UTILISATION PRATIQUE DE LA GÉOLOCALISATION CENTIMÉTRIQUE

- **Grandes cultures** : semis, épandage, binage...
- **Maraîchage** : profilage, pulvérisation, désherbage mécanique
- **Arboriculture** : implantation de la culture et des réseaux d'irrigation (maîtrise de la ressource en eau)
- **Élevage** : entretien des parcelles, implantation de pâturage

Mettre en place le réseau de géolocalisation CentipedeRTK de manière stratégique en Nouvelle-Calédonie permettrait aux agriculteurs de se connecter simplement et à des coûts abordables.

Tableau du coût estimatif pour réaliser un système d'autoguidage via le réseau de géolocalisation CentipedeRTK

Balise RTK Auto construite	Autoguidage
- Matériel : antenne, nano-ordinateur, câble d'antenne... - Fabrication du mât d'antenne par un artisan	- Achat du kit en Ligne - Transport et frais de douane
88 000 francs	263 000 francs

Le kit AGOpenGPS pour fabriquer son propre autoguidage GPS avec, → par exemple, la console de commande, un système d'asservissement du moteur, une antenne de réception, un capteur d'angle, etc.



➤ **Plus d'infos** : Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 47 30 46 - lzinni@cap-nc.nc - cap-nc.nc

Deux vidéos sont en ligne sur www.youtube.com/@chambredagriculturedelap456



Bientôt un atelier de valorisation des produits de la mer



Mardi 10 juin de 9 h à 11 h 30 à la CAP-NC de Nessadiou, les professionnels de la pêche et de la transformation sont invités à participer à un atelier de réflexion sur la création d'une coopérative de pêche. Dans le cadre de la Stratégie pour une pêche côtière durable, l'un des objectifs stratégiques et opérationnels consistait à valoriser les produits de la mer via un outil collectif porté par les pêcheurs et les fédérations. Après deux ateliers organisés en 2024 dans lesquels les participants s'étaient fortement impliqués, ce nouveau rendez-vous vise à construire ensemble un dispositif qui prend en compte les spécificités des pêcheries régionales, notamment dans les zones excentrées des centres de consommation. Le projet répondrait à la fois aux déséquilibres des ateliers de découpe de la pêche hauturière et à une régulation pérenne des pics des pêches saisonnières côtières, sous la marque Pêcheurs calédoniens, en élargissant les gammes de produits pour toucher plus de consommateurs. Cette entité juridique adaptée aux défis des pêcheurs professionnels garantirait ainsi une traçabilité et une fraîcheur d'excellence, l'organisation des flux en amont, la maîtrise des prix et la communication sur les atouts de la pêche durable.



Pour préparer cet atelier, les pêcheurs sont invités à remplir le formulaire en ligne en scannant le QR Code ci-contre.

Et pour participer, inscrivez-vous au 83 88 71 ou par mail à polepeche@cap-nc.nc

Assemblée générale de la CPPNC



L'animation de la Confédération des pêcheurs professionnels a été confiée en

début d'année au service Signes d'identification de la qualité et de l'origine de la CAP-NC. En effet, l'une de ses missions est d'accompagner les organismes de défense et de gestion (ODG) n'ayant pas de permanent. Aussi, s'est tenue le 13 mars, dans les locaux de la CAP-NC, l'assemblée générale de la CPPNC. L'occasion d'établir un bilan moral et financier de 2021 à 2024, de rappeler le rôle territorial de la confédération et d'envisager des actions de terrain centrées sur le label Pêche responsable côtière pour 2025-2026. Enfin, le bureau sortant a été réélu à l'unanimité pour la mandature 2025-2027. Toutes nos félicitations au président Abel Cica, au trésorier Thierry Chantreux et à Benoît Beliaeff, secrétaire.

pechecotiere-nc.nc, une nouvelle plateforme en construction

En 2024, la FPPCPS a lancé son site fppcps.nc avec une présentation des activités de la pêche côtière, la carte des zones dédiées, la structuration et la représentation de la filière, et un espace dédié à ses pêcheurs professionnels. Riche d'informations et attractif, il offre également de la documentation sur les formalités des pêcheurs, l'Observatoire des pêches côtières, la gestion des pêches, les connaissances biologiques, la stratégie pour une pêche côtière durable 2023-2033, ou encore la réglementation ou les conditions de vente des produits de la mer.



À court terme, le site a vocation à s'ouvrir aux fédérations des pêcheurs du Nord et des îles, sous la bannière pechecotiere-nc.nc, et en particulier en matière de code de l'environnement et des mesures d'aide aux pêcheurs. Cette plateforme vise aussi à promouvoir le label Pêche responsable et son ODG, la CPPNC, auprès du grand public :

- Qu'est-ce que le label Pêche responsable ?
- Quelles exigences pour être labellisé ?
- Comment devenir pêcheur responsable ?
- Quels avantages pour le consommateur ?
- Où trouver les pêcheurs labélisés ?

Enfin, le site en construction, pechecotiere-nc.nc, s'étoffera de vidéos et de pop-up pour valoriser le métier de pêcheur professionnel.

ÉCHANGES AUTOUR DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE À BOURAIL

À l'initiative de la Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud, une réunion a été organisée le 13 mai à l'antenne de la CAP-NC de Bourail entre pêcheurs professionnels, le pôle Pêche, le service Recap, la FPPCPS ainsi que le maire et la présidente du marché municipal de Bourail pour échanger sur les inquiétudes liées à la baisse d'activité et à l'augmentation des ventes illégales de produits de la mer.



Le marché de proximité de Bourail, ouvert tous les mardis matin place Rolly, permet aux pêcheurs professionnels de vendre en circuit court, moyennant un tarif de stand attractif et réduit pour les membres de l'association du marché communal. Initiés par la CAP-NC dans le cadre de la stratégie de relance post-émeutes, ces marchés visent à limiter les intermédiaires, encourager les échanges directs avec les consommateurs et lutter contre la vente illégale, leur accès étant réservé aux pêcheurs professionnels, détenteurs d'une autorisation de pêche provinciale. Lors des échanges, la FPPCPS a ainsi rappelé les actions engagées, suite à une concertation avec la gendarmerie, pour renforcer le contrôle contre la pêche et la vente illégales, dont l'impact après les émeutes de 2024 est grandissant.

Le maire de Bourail Patrick Robelin a insisté sur le rôle essentiel de cet événement hebdomadaire, en début de semaine, parfaitement cohérent avec le marché municipal du vendredi et du samedi, et la nécessité de garantir une offre régulière et variée de poissons frais au juste prix pour fidéliser les consommateurs.

DÉVELOPPER LA MISE EN MARCHÉ

La CAP-NC, à l'initiative également d'autres marchés de proximité et du marché de Ducos via son service Recap, a insisté sur la complémentarité de ces événements ouverts à tous, quelle que soit leur commune d'exploitation. La chambre a profité de cette occasion pour mettre en avant l'intérêt pour les pêcheurs professionnels de Brousse d'écouler à Nouméa des produits de qualité et de les valoriser, lorsque notamment la demande communale est insuffisante. Par ailleurs, le pôle Pêche a déployé la marque Pêcheurs calédoniens auprès des professionnels vendant en bord de route et sur les marchés, grâce à l'appui de l'Agence



rurale, afin d'améliorer leur visibilité auprès des consommateurs.

Les pêcheurs professionnels de la commune ayant investi dans des outils de transformation aux normes d'hygiène ont signifié leur volonté de voir s'unifier les conditions d'accès à toutes les manifestations, que l'on soit ressortissant

de la CAP-NC en tant que pêcheur mais aussi de la CMA comme transformateur. Enfin, le projet de coopérative pour les pêcheurs du territoire a été présenté avec notamment un atelier organisé le 10 juin à Nessadiou (voir brève page ci-contre) pour étudier les pistes de valorisation par la transformation.

FOCUS

Obtenir le statut de patron pêcheur

Cette réunion a permis de rappeler que le statut patron pêcheur, délivré par le gouvernement pour une durée de trois ans, est une marque de reconnaissance de la profession comme un corps de métier à part entière.

Pour disposer du statut, il faut remplir les conditions suivantes :

- Justifier d'une autorisation de pêche provinciale ;
- Justifier d'une inscription au Ridet avec la pêche comme activité ;
- Justifier d'un permis de navigation valide pour chaque navire de pêche exploité ;
- Justifier d'être en règle au regard des obligations fiscales et sociales.

Il est à noter que le statut de patron pêcheur sera obligatoire à compter du 1^{er} juillet 2025 pour pouvoir bénéficier de l'exonération de TGC.

Les formalités peuvent être accomplies auprès de la FPPCPS via fppcps@gmail.com et du pôle Pêche de la CAP-NC : polepeche@cap-nc.nc

EN
BREF

Prim'Air : premiers essais de fertilisation organique sur fourrage

La station zootechnique de Port-Laguerre est le premier site prêt à démarrer les essais du projet, coanimé par la CAP-NC et Valorga. En amont, il a fallu adapter les protocoles de mesure des émissions de NH₃ (pertes en azote par volatilisation) aux réalités du terrain et construire le matériel nécessaire à l'installation des 244 capteurs d'ammoniac sur le site. Pour analyser les données, une station météo connectée dédiée au projet a également été installée. Il manque encore les semences (avoine et vesce) et une météo favorable aux travaux de sol et à l'épandage (boues séchées vs Humisol). La première journée de démonstration est prévue fin juin. Les infos seront diffusées sur nos réseaux.

Renseignements : tél. 93 77 31 - aurelie.dubuc@valorga.nc



AG de Valorga : cap sur 2025 !



L'assemblée générale de Valorga a eu lieu à Nessadiou, le 24 avril. L'occasion de faire le point sur une année 2024 bien remplie : expérimentations, promotion des matières organiques locales, mobilisation des acteurs... Et toujours un engagement soutenu en faveur d'une économie circulaire locale. Le nouveau conseil d'administration a été élu avec 11 membres représentant l'ensemble de la filière - gestionnaires de déchets, transformateurs et utilisateurs - pour porter collectivement les ambitions de cette nouvelle année. Restons mobilisés pour plus de projets et de synergies afin de transformer nos ressources en opportunités durables ! Valorga remercie la CAP-NC pour son accueil et tous les adhérents et partenaires présents pour ce moment convivial et constructif.

Valorga : tél. : 97 18 30 - valorga@valorga.nc. Retrouvez le bilan 2024 sur www.valorga.nc (page actualités)

Sept nouveaux chantiers pour PERENNE

Le projet PERENNE, coordonné par le WWF et la CAP-NC, poursuit son engagement et ses actions en faveur de la restauration des ripisylves et des berges de la Nera afin de sauvegarder les terres agricoles et la qualité des rivières. Entre mai et juillet, sept nouveaux chantiers de plantation seront déployés dans la région de Bourail. Le premier a eu lieu les 12 et 13 mai chez Jean-Pierre Renevier, éleveur de bovins : 2 040 m² restaurés, 350 arbres plantés, 25 m³ de broyat utilisé et 170 mètres de barrières installées. Une belle reprise !



Gestion des déchets Assemblée générale de Coléo

L'AG de Coléo s'est tenue le 28 mars. Elle a permis de souligner le succès de la mobilisation des agriculteurs pour le dépôt des emballages vides de fertilisant dans les points de collecte, avec une hausse de 20 % entre 2023 et 2024, malgré une année marquée par la crise. Les axes de travail pour 2025 ont été validés, avec entre autres :

- **Améliorer le taux de valorisation** par recyclage des emballages vides de fertilisant, en renforçant la communication pour améliorer la qualité du tri à la source, ainsi que les contrôles aux points de collecte ;
- **Mettre en place la collecte et le recyclage** des emballages vides de produits phyto à partir du 1^{er} juillet 2025, en contrôlant les taux de résidus chimiques ;
- **Poursuivre la recherche de financements publics** pour permettre l'élimination du stock historique de déchets phyto encore présent sur plusieurs exploitations agricoles.

+ d'infos :

Association Coléo
Tél. : 78 29 83
association.coleo@gmail.com
Coléo NC



Valorga en Polynésie française

Fin mars, Valorga a coorganisé et animé avec la CAPL (Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire de Polynésie) le tout premier séminaire interrégional du Pacifique dédié à la valorisation des matières organiques. Une délégation de 11 personnes (dont neuf Calédoniens) était invitée à y participer. Au programme : valorisation des sous-produits d'abattoir, gestion des effluents d'élevage, développement de nouvelles filières et solutions pour la gestion des biodéchets des collectivités. Une semaine intense et riche en échanges entre les territoires, qui a permis de confronter les différentes approches, partager les expériences et constater que, si chacun avance à son rythme, les savoirs combinés peuvent faire gagner à tous un temps précieux !

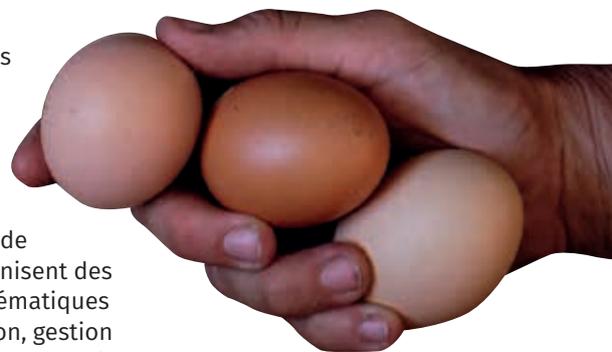
Les comptes rendus et présentations seront prochainement disponibles sur www.valorga.nc



Signes de qualité

Label Certifié authentique : évolution du cahier des charges Œufs fermiers

Dans le cadre de la relecture du cahier des charges du label Œufs fermiers de poules pondeuses élevées en plein air - Certifié authentique, la CAP-NC et le Syndicat de la qualité avicole organisent des ateliers autour des thématiques suivantes : alimentation, gestion d'élevage, aménagement des bâtiments et parcours... Ce travail vise à relever les points bloquants à la certification et à proposer des solutions concrètes d'amélioration. Fin 2025, des modifications seront soumises à l'Agence rurale et l'Afnor Pacific pour envisager une révision et une évolution du cahier des charges. Objectif final : des éleveurs certifiés début 2026. Le prochain atelier aura lieu en juin.



PARTS | **FOURNISSEUR DE PIÈCES DÉTACHÉES**
 ENGINN MINIERN • ENGINN DE TRAVAX PUBLICN • MATÉRIEL AGRICOLE • INDUSTRIE

Élévateur diesel 2,5T toutes options
2 290 000 F HT

Hauteur de levage 3000mm, 2 mats, moteur Xinchai, positionnement des fourches par système hydraulique.

Tracteur agricole 50Ch avec canopy + son Gyro
2 479 000 F HT

Largeur de coupe 1800 mm

8 RUE BANUELOS - DOCK A05 - DUCOS - MOB : 719 111 - 754 000 - CONTACT@PARTS.NC - WWW.PARTS.NC

La Maison de la Chenille

FOURNISSEUR DE CHENILLES N°1 EN CAOUTCHOUC

Bobcat Kubota JCB CAT SANY
 VOLVO DOOSAN HYUNDAI EUROCOMACH

708 707

DUCOS lamaisondelachenille@gmail.com

DES DISPOSITIFS D'AIDE POUR SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans la continuité des travaux menés autour de la transition énergétique du secteur agricole en 2024, le Cluster Synergie et la CAP-NC ont mis en place un plan d'action. Un des points est de lister les aides financières disponibles.



© CAP-NC

1. LES AIDES DE L'AGENCE CALÉDONNIENNE DE L'ÉNERGIE (ACE) ET DE L'ADEME (AGENCE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE)

- **Le soutien au prédiagnostic ou à l'audit énergétique** : cette aide pour une étude préalable du financement d'un projet s'élève de 50 à 80 % de l'investissement et est plafonnée à 1 million de francs pour le prédiagnostic et à 2,5 millions de francs pour l'audit énergétique.
- **L'aide aux investissements** : elle est conditionnée à l'application d'un prédiagnostic ou d'un audit énergétique. Une prise en charge de 50 à 80 % est possible, sur un plafond de 10 millions de francs.

Plus d'infos sur le site de l'ACE : agence-energie.nc/financer-la-transition-energetique/
contact@agence-energie.nc, tél. : 28 58 28

2. LA PROVINCE SUD

Dans le cadre des dispositifs publics de la politique agricole provinciale (Disppap), six d'entre eux peuvent s'appliquer à la transition énergétique :

- **L'aide aux investissements spécifiques durables**
- **L'aide à la mutualisation d'équipements**
- **L'aide à l'utilisation des déchets**
- **L'aide aux équipements spécifiques** (réservée aux aquaculteurs)
- **L'aide à la conservation des produits de la mer**
- **L'aide aux études**

Direction du développement durable et des territoires - province-sud.nc
Contacts : Nouméa tél. 20 34 00, Païta tél. 20 39 50, La Foa tél. 20 39 20, Bourail tél. 20 39 00

3. LA PROVINCE NORD

Dans le cadre des aides au développement économique, la province Nord propose une majoration de 10 % si le projet porte une orientation environnementale. Les études préalables et l'investissement dans l'équipement sont également concernés.

Direction du développement économique et environnemental
Tél. : 47 72 39 - ddee.contact@province-nord.nc - province-nord.nc

4. LA DÉFISCALISATION

- **Nationale** : une aide fiscale incitative est possible pour les installations photovoltaïques, qui représentent 80 % d'autoconsommation et dont l'investissement s'élève à plus de 29,8 millions de francs.
- **Locale** : les projets entre 10 et 50 millions d'investissement peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 15 à 50 %. Cette défiscalisation n'est pas cumulable avec les aides provinciales.

Plus d'infos : tél. : 25 75 00 - dsf@gouv.nc

POUR SUIVRE ET AMÉLIORER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un groupe de travail interinstitutionnel - province Sud, province Nord, Agence rurale, l'Ademe, cluster Synergie et CAP-NC - s'est réuni le 10 avril pour échanger autour des dispositifs de soutien à la transition énergétique. Outre la nécessité d'accompagner les agriculteurs et de conserver les aides financières, il est également ressorti qu'une plus grande synergie entre les bailleurs « favoriserait une complémentarité des actions en améliorant leur lisibilité et leur efficacité pour les agriculteurs », explique Sriani Sadimoen, chargée de mission Développement durable à la CAP-NC. Si un besoin de formation des acteurs de terrain a été souligné, le groupe de travail souhaite « aller plus en profondeur sur le sujet, en analysant la manière dont les aides sont utilisées, de les adapter en fonction des besoins afin d'être toujours plus cohérents et ainsi favoriser l'accompagnement des agriculteurs ».

ÉROSION DES SOLS EN MILIEU AGRICOLE

→ En savoir plus sur l'érosion

L'érosion désigne l'ensemble des processus naturels ou provoqués par les activités humaines entraînant le détachement, le transport puis le dépôt des particules du sol, notamment les plus fertiles. Elle provoque une dégradation progressive de la qualité des sols, impactant directement la productivité agricole et l'environnement.

LES PRINCIPALES CAUSES D'ÉROSION

- 🌿 **Érosion pluviale (ou de surface)**, provoquée par le ruissellement des eaux de pluie en surface
- 🌿 **Érosion gravitaire**, due à une instabilité du sol, souvent sur des terrains en pente ou déstabilisés
- 🌿 **Érosion fluviale**, causée par la dynamique des cours d'eau (vitesse, débit) qui attaquent les berges

- 🌿 **Érosion côtière**, due aux mouvements des marées et des vagues sur les littoraux
- 🌿 **Érosion éolienne**, engendrée par le vent, surtout dans les zones sèches et à sol nu

Le tout est renforcé par des pratiques non résilientes telles que le défrichement des ripisylves, le surpâturage, la surirrigation...

COMMENT RECONNAÎTRE L'ÉROSION SUR UNE PARCELLE AGRICOLE ?

1 Érosion en nappe

Perte diffuse et souvent invisible de la couche superficielle du sol.

Où la repérer ?

Zones de sol nu, en pente légère, après des pluies.



2 Érosion en rigoles

Formation de petits sillons concentrant l'écoulement de l'eau.

Où la repérer ?

Parcelles cultivées présentant une pente modérée.



3 Ravinement

Canaux profonds et marqués, formés par l'eau, difficilement réversibles.

Où la repérer ?

Zones en forte pente ou exposées à un ruissellement prolongé.



4 Érosion basale

Dégradation des pieds de berge entraînant leur effondrement.

Où la repérer ?

Cours d'eau ou fossés profonds.



5 Érosion par le dessus

Dégradation du sol par piétinement du bétail ou par le vent, notamment en cas de sol nu.

Où la repérer ?

Zones de pâturage intensif (points d'abreuvement) travaillés et exposés au vent.



6 Glissements de terrain - effondrements

Déplacement de masses de sol saturées en eau, souvent soudain.

Où la repérer ?

Talus et pentes, notamment après de fortes pluies.



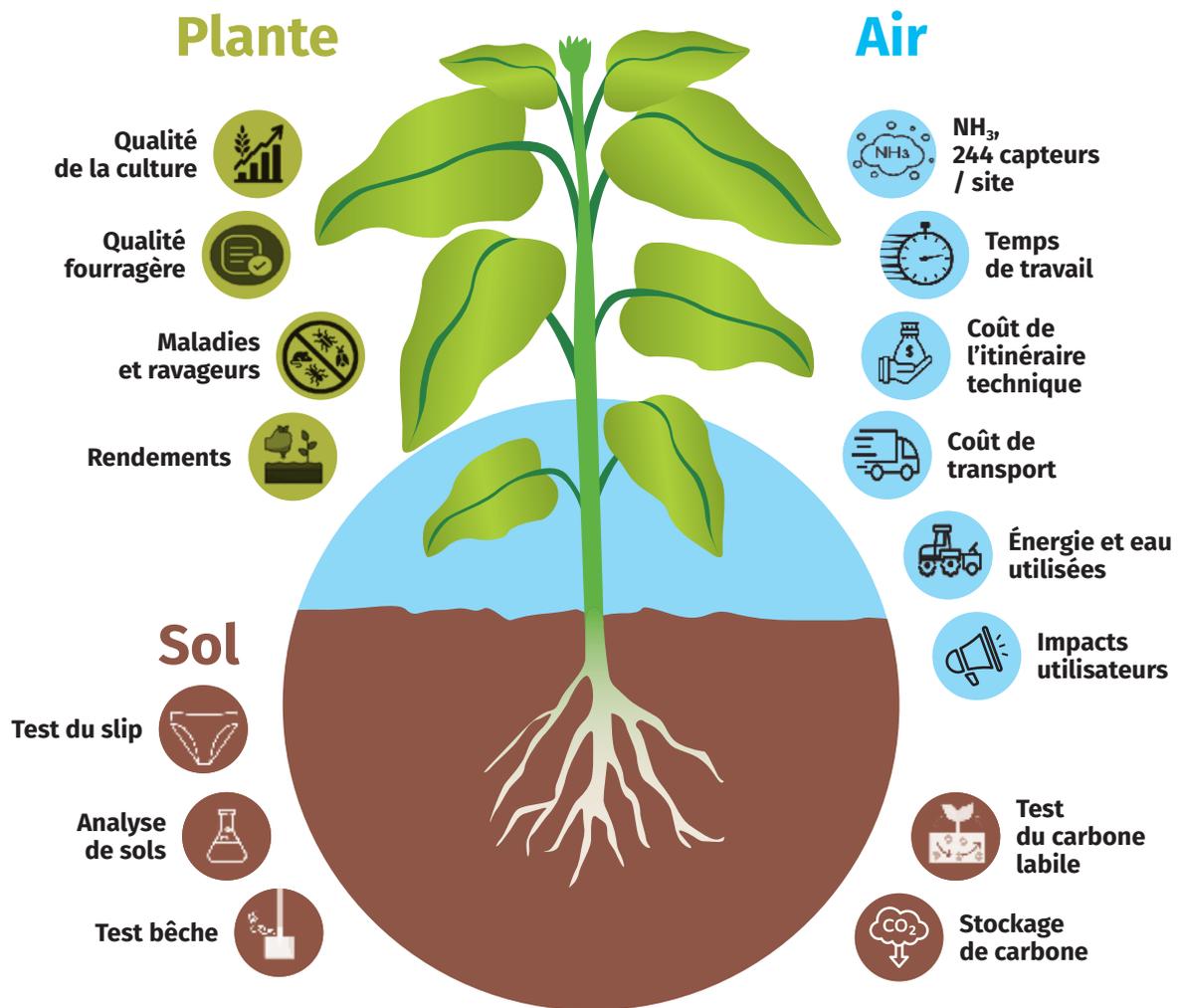
Les bonnes pratiques pour limiter l'érosion

- **Couvrir le sol en permanence** : cultures intermédiaires, paillage ou engrais verts pour protéger le sol des agressions climatiques.
- **Gérer efficacement l'irrigation** : adapter le débit, limiter les pertes, ralentir les écoulements.
- **Adapter ses pratiques à la topographie et protéger les zones sensibles**. Mieux connaître la forme et la pente de ses parcelles permet d'anticiper les zones à risque d'érosion. Il est alors possible d'adapter ses pratiques :
 - Travail du sol en courbes de niveau ;
 - Mise en place de haies, de fascines ou de couverts permanents ;
 - Stabilisation des berges avec des dispositifs naturels comme les ripisylves (végétation en bord de cours d'eau).

Ces aménagements limitent le ruissellement, protègent les sols et favorisent la biodiversité.

PRIM'AIR : ZOOM SUR LES INDICATEURS SUIVIS

Le projet multipartenarial Prim'Air (PRomotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'Air) poursuit sa mise en place sur les cinq sites qui accueilleront les essais. Les données qui y seront collectées, regroupées sous 15 indicateurs, permettront de comparer des itinéraires techniques sur cultures fourragères et maïs, en substituant de la fertilisation minérale par de l'organique. Les résultats de ces suivis permettront d'analyser la durabilité de chaque pratique, c'est-à-dire d'établir et de comparer les caractéristiques environnementales, mais également sociales et économiques, des essais.



DÉFINITIONS

Test du slip : il vise à mesurer l'activité biologique des sols. Pour cela, un slip en coton est enterré dans le sol afin d'étudier sa décomposition après plusieurs semaines.

Test bêche : il permet d'établir un diagnostic de la structure et de la vie du sol en observant les mottes présentes et leur mode d'assemblage.



STATIONS MÉTÉO

L'analyse des émissions d'ammoniac (NH₃) des épandages intègre plusieurs données météorologiques : la température, l'humidité, la pluviométrie, ainsi que la vitesse et la direction du vent. C'est pourquoi une station météo est installée sur chaque site.



Prim'Air est un projet porté en coanimation par la CAP-NC et Valorga.



LANCEMENT DES RENCONTRES DE QUALITÉ

Créer du lien entre ceux qui produisent et ceux qui achètent, tel est l'objectif du nouveau rendez-vous proposé par le service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine de la CAP-NC, en partenariat avec les organisme de défense et de gestion des labels qualité.

La première Rencontre s'est tenue le 21 mai.

« L'objectif est qu'un maximum de produits labellisés soient commercialisés et consommés par les Calédoniens, rappelle en préambule François Haas, animateur mise en marché SIQO à la CAP-NC. C'est pourquoi ce nouveau rendez-vous a vu le jour. » Le principe de ces Rencontres de qualité, organisées sur l'exploitation d'un producteur certifié : une mise en relation entre des producteurs certifiés et des acheteurs, qu'ils viennent de la grande distribution, la restauration collective, la transformation agroalimentaire ou même de coopératives.

UN FORMAT CONCRET ET INTERACTIF

La première édition a eu lieu le 21 mai à La Foa, chez un agriculteur certifié Agriculture responsable. 20 personnes y ont participé, parmi lesquelles 6 producteurs et 14 acheteurs.



Le format se veut concret et vivant avec au programme :

- Visite de l'exploitation et découverte des pratiques
- Partage d'expériences sur des partenariats entre producteurs et acheteurs, « pour s'inspirer des bonnes pratiques existantes » souligne François Haas
- Construction d'opportunités commerciales : présentations des productions disponibles ou envisageables par les agriculteurs et description des besoins par les acheteurs.

Les labels Bio Pasifika, Certifié Authentique et Pêche responsable auront eux aussi droit à leurs Rencontres de qualité au courant de l'année.



PROMOS JUSQU'AU 31 JUILLET 2025

REMORQUES

À partir de :

115 920^F TTC

- **140 X 91 CM** - 500 KG
- **210 X 128 CM** - 750 KG
- **240 X 128 CM** - 750 KG



41 95 30



44 35 78



42 55 42



47 62 78

FICHE TECHNIQUE

GESTION DE L'ENTREPRISE

→ Pour accompagner ses ressortissants dans la gestion de leur exploitation ou de leur entreprise, le pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC propose des fiches technico-économiques afin de mieux piloter ses activités.

L'excédent brut d'exploitation, ou EBE

Dans le dernier numéro de *La Calédonie agricole*, il s'agissait de mieux comprendre l'évolution des charges variables et fixes unitaires afin d'agir efficacement pour maîtriser et réduire les coûts de son exploitation. Cette nouvelle fiche est consacrée à l'excédent brut d'exploitation, plus souvent appelé par son acronyme, EBE.

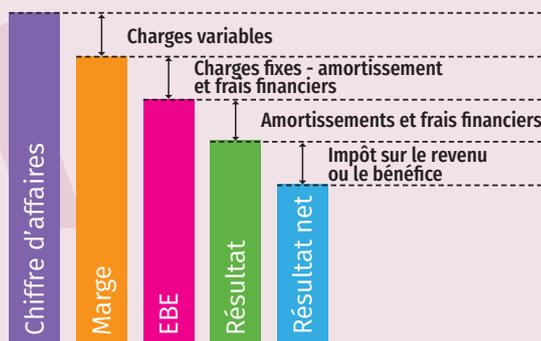
1 - LE RÔLE DE L'EBE DANS LA GESTION DE L'ENTREPRISE

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG), comme l'EBE, permettent d'analyser la rentabilité d'une entreprise. C'est pourquoi l'EBE est un des indicateurs les plus importants en gestion, au-delà du résultat net :

- 1 **Il mesure la performance opérationnelle** : l'EBE montre ce que l'exploitation dégage comme ressources ou richesses grâce à son activité de **production seule**, sans être influencée par sa politique d'investissement ou son financement. Il doit être suffisant pour couvrir les annuités d'emprunt, les prélèvements privés, tout en dégageant une marge de sécurité. C'est donc un bon indicateur de sa **performance réelle**.
- 2 **C'est un outil de comparaison** : il permet de comparer les exploitations agricoles de même type et de même taille, même si elles ont des politiques d'investissement ou de financement différentes. C'est important notamment pour les **banques**.

2 - LA PLACE DE L'EBE DANS LA CONSTRUCTION DU RÉSULTAT

L'EBE est ce qui reste une fois que vous avez payé les achats (charges variables) et les frais généraux, y compris les salaires et les cotisations sociales. Il ne tient pas compte des amortissements et des frais financiers qui représentent votre choix de financement.



3 - COMMENT AMÉLIORER SON EBE ?

AGIR sur les produits

- 1 **Optimiser les rendements**
 - Améliorer les pratiques culturales : choix des semences, rotation des cultures, irrigation raisonnée
- 2 **Diversifier les productions**
 - Réfléchir à une activité secondaire : réduire les pertes avec des produits transformés, vente à la ferme, étudier la possibilité de faire de la production d'énergie par méthanisation ou photovoltaïque
 - Cultiver plusieurs types de culture pour lisser les risques
- 3 **Valoriser la production**
 - Étudier la vente directe & les circuits courts pour capter plus de valeur ajoutée

AGIR sur les charges

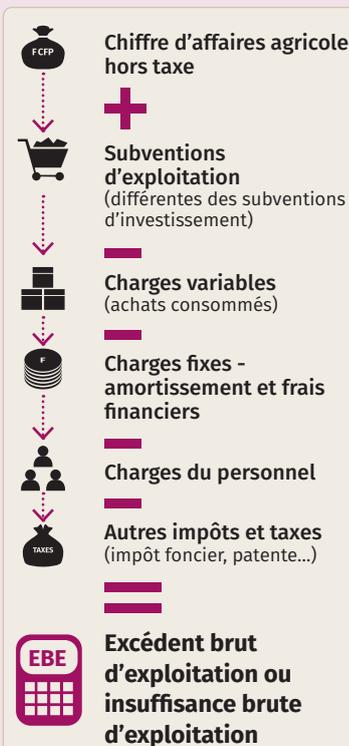
- 1 **Maîtriser les achats d'intrants**
 - Négocier avec les fournisseurs ou acheter en groupement
 - Réduire les doses d'engrais ou produits phytosanitaires grâce à un meilleur pilotage technique
- 2 **Optimiser la mécanisation**
 - Réduire le parc matériel ou mutualiser certains équipements avec d'autres agriculteurs
 - Bien entretenir le matériel pour éviter les pannes coûteuses
- 3 **Mieux gérer la main-d'œuvre**
 - Planifier le travail de façon plus efficace
 - Former et fidéliser les salariés pour augmenter la productivité

La CAP-NC peut vous accompagner dans la gestion de votre EBE.

Pour en savoir plus, consultez la page formation : cap-nc.nc/fr/formations

4 - COMMENT CALCULER SON EBE ?

Il existe plusieurs façons de calculer son EBE, la plus courante est évaluée à partir du chiffre d'affaires.



Quand l'EBE est négatif, il est alors appelé insuffisance brute d'exploitation et signifie que l'activité de production est déficitaire.

EN RÉSUMÉ,

l'EBE est un excellent thermomètre de la santé économique de l'exploitation agricole.

➤ **Renseignements : Chambre d'agriculture et de la pêche**
Pôle Appui aux ressortissants - Tél. : 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Évolution des prix des fruits et légumes entre mars 2024 et mars 2025

En mars 2025, les indices du marché de gros sont inférieurs à ceux de mars 2024 avec -17,5 % pour les légumes et -1,3% pour les fruits. Pour la même période, l'indice des prix chez les distributeurs est en baisse de -4,4 % pour les fruits et en hausse de +4,9 % pour les légumes.

	Indice des prix marché de gros	Indice des prix au détail
Fruits	-1,33 %	-4,41 %
Légumes	-17,52 %	4,90 %

Source : Davar/ BMFL, avril 2025

Évolution du salaire minimum agricole à partir d'octobre 2022

Dans le cadre de l'alignement progressif du SMAG sur le SMG, le gouvernement a étendu l'avenant n°17 du 17 décembre 2024 à l'accord professionnel de la branche Exploitation agricole. La valeur du point pour l'ensemble des salaires conventionnés a été établie à 853 francs, soit 0,95 % d'augmentation. Une augmentation du SMAG devrait intervenir en juin 2025, après la publication par l'Issee de l'indice des prix à la consommation hors tabac (IPCHT) d'avril 2025.

Date de revalorisation	SMAG mensuel	SMAG horaire
01/10/2022	138 639 F	820,35 F
01/08/2024	141 566 F	837,61 F
01/06/2025 (prévisionnel)	142 462 F	843,97 F

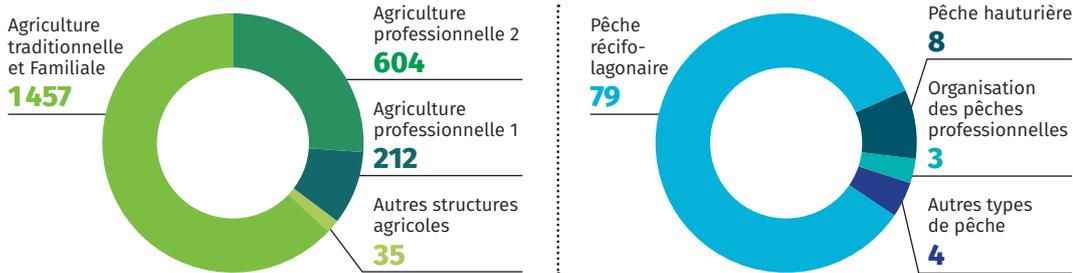
Source : medef.nc

IEOM : publications économiques et financières, synthèse annuelle 2024

L'Institut d'émission d'outre-mer vient de publier sa synthèse annuelle. En 2024, l'économie calédonienne s'effondre sous l'effet cumulé des émeutes de mai et de la crise du nickel. L'agriculture et la pêche ont dû faire face à des difficultés majeures d'écoulement de la production. La filière viande a été confrontée à une double contrainte : la sécheresse liée à El Niño a affecté le développement du bétail et les perturbations causées par la crise ont entravé le transport des animaux. Les abattages de bovins ont chuté de 31,6 % sur l'année (données CVS).

Plus d'infos sur www.ieom.fr

À la date du 30 avril 2025, 75 % des ressortissants, soit 2 402, ont renouvelé leur souscription au registre de l'agriculture et de la pêche.



La CCS à 3 %

Depuis le 1^{er} avril 2025, la contribution calédonienne de solidarité est passée de 2 à 3 %. La CCS reste exigible de manière trimestrielle pour les travailleurs indépendants. Pour les salariés, elle est prélevée et reversée par l'employeur.

Pour en savoir plus, rendez-vous cafat.nc



Le chiffre

25,52 %

Taux du quota d'importations réellement réalisées, soit 1 433 tonnes sur 2 761 autorisées, au premier trimestre 2025.

Pour recevoir les mercuriales, contactez mdg@cap-nc.nc

Dates	Actions	Détails
31 mai 2025	CAMA	Assurance complémentaire grandes cultures
30 juin 2025	Impôt sur les sociétés - Dépôt de la liasse fiscale	Date limite de dépôt de la liasse fiscale pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 28 février
	Impôt sur les sociétés - Paiement acompte	Date limite du paiement de l'acompte pour les société clôturant en juillet
	Impôt sur les sociétés - Paiement acompte	Date limite du paiement de l'acompte pour les société clôturant en novembre
	Cafat - Travailleurs indépendants	Cotisations Ruamm + régularisation de l'année précédente, avec application de l'augmentation de la CCS
31 juillet 2025	Impôt sur le revenu - Paiement du 2 ^e acompte	Date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 mars
	Impôt sur les sociétés - Paiement acompte	Date limite du paiement de l'acompte pour les société clôturant en août
	Impôt sur les sociétés - Paiement acompte	Date limite du paiement de l'acompte pour les société clôturant en décembre
	CAFAT - employeurs	Cotisations et contributions du 2 ^e trimestre 2025, avec application de l'augmentation de la CCS

SIX FORMATIONS FINANCÉES PAR LA PROVINCE SUD

En février 2025, la collectivité a lancé un appel à consultation auprès du CFPPA et de la Chambre d'agriculture et de la pêche pour le financement d'offres de formation agricole. La CAP-NC a obtenu six des sept offres proposées.

Les besoins en formation de la province concernaient trois parcours (arboriculture fruitière, maraîchage plein champ et élevage avicole) et six formations par thématique. Chacune devait durer quatre jours au maximum. Après avoir travaillé avec les pôles Végétal, Animal et Appui aux ressortissants, le service Formation de la CAP-NC a transmis sept propositions, dont six ont été retenues. Une transversalité réussie ! « Nous avons construit les différents rubans pédagogiques, proposer un calendrier d'intervention de mai à décembre 2025, sélectionner les lieux de formation et mobiliser nos formateurs. Seules deux formations extrêmement techniques seront dispensées par un formateur extérieur : traitement et conditionnement de poissons et techniques de

pêche profonde et utilisation des équipements électroniques de navigation », indique Valérie Hanne, responsable de la formation.

CALENDRIER 2025

- **Concevoir un projet d'installation agriculture et pêche :** du 7 au 9 octobre
- **Traitement et conditionnement de poissons :** du 21 au 23 octobre
- **Techniques de pêche profonde et utilisation des équipements électroniques de navigation :** du 4 au 7 novembre
- **Piloter son entreprise (agriculture et pêche) :** du 9 au 12 décembre



La CAP-NC associe, en une seule et même formation, la richesse et la complémentarité des savoirs professionnels de chaque intervenant partenaire.



La formation, les bases de l'agronomie, a eu lieu les 14 et 15 mai.

DES TECHNICIENS AGRICOLES TOUJOURS PLUS PERFORMANTS

Depuis 2023, la CAP-NC organise trois formations pour le compte de l'Ifap. Dispensées à plus de 150 techniciens agricoles, leur finalité est d'optimiser expertises et conseils auprès des agriculteurs et éleveurs.

En soutien à ses ressortissants, la CAP-NC planifie régulièrement des formations pour les techniciens agricoles des collectivités du Nord et du Sud. « Lorsque nos agriculteurs et éleveurs rencontrent des difficultés sur leurs exploitations, ils doivent pouvoir trouver un appui solide auprès des techniciens », rappelle Valérie Hanne. Pour des résultats efficaces, « la CAP-NC associe, en une seule et même session, la richesse et la complémentarité des savoirs professionnels de chaque intervenant partenaire ».

PROGRAMME 2025

- **Fertilité des sols : du 1^{er} au 3 juillet** au CFPPA Nord et sur le terrain d'exploitation du lycée Michel-Rocard. Avec Audrey Leopold (IAC) - biogéochimie équipe sol et végétation, François Coupry (Repair) - agroécologie, Chloé Saglibene (Valorga) - alimentation organique du sol, et Nicolas Hugot (CAP-NC) - production végétale. **12 places.**
- **Santé du végétal : du 5 au 7 août** au bureau de l'Adecal à la station d'élevage de Nessadiou. Avec Christian Mille (IAC) - plantes de service et auxiliaires, Nicolas Hugot (CAP-NC), Aude Robelin (CAP-NC) - certiphyto et reconnaissance des maladies et ravageurs, Olivier Ratiarson (province Sud) - mauvaises herbes ou malherbologie, et François Coupry (REPAIR). **12 places.**
- **Polyculture élevage : les 16 et 17 septembre** au CFPPA Nord et sur le terrain d'exploitation du lycée Michel-Rocard. Avec Yoann Kerhouas (CAP-NC) - élevage et alimentation des bovins, et Matthieu Petit (province Sud) - techniques de culture et d'élevage en milieu rural. **12 places.**

→ VOS PROCHAINES FORMATIONS - JUIN À OCTOBRE 2025

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE ?	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES						
Production hors-sol : implanter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion	2 sessions : 10 et 17 juin - 12 et 19 août	Provinces Nord et Sud	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Micro irrigation	17 et 18 juin	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Sauveteur secouriste du travail (SST)	25 et 26 juin	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Protection agroécologique des cultures maraîchères : niveaux 1 et 2	juin 2025	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Certiphyto-NC 3	Les 9, 16 et 23 juillet	Provinces Nord et Sud	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Apiculture - initiation	Les 7, 8, 15 et 16 octobre	Provinces Nord et Sud	4 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Base de la production végétale	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Fertilité des sols sans engrais de synthèse	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Horticulture : composition florale et bouquet	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Protection agroécologique des cultures maraîchères : niveaux 1 et 2	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Produire son propre compost	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Conservation et qualité des fruits et légumes	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Bases de l'agronomie	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Concevoir son projet agricole	dates à définir	Provinces Nord et Sud	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Entretien de petits matériels agricoles	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	62 h	Tout public	Oui	CFPPA
Chef collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	100 h	Tout public	Oui	CFPPA
Prescripteur d'action de revégétalisation	dates à définir	Provinces Nord et Sud	27 h	Tout public	Oui	CFPPA

CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)						
CERTIPHYTO-NC 1	17 juin	Bourail	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	2 juillet	Nouméa				
	24 juillet	LaFoa				
	5 août	Nouméa				
	14 août	LaFoa				
	3 septembre	Pouembout/Voh				
	23 septembre	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement - 4 sessions : 21 juillet à La Foa, 22 août à Nouméa, 9 sept à Pouembout/Voh, 16 sept à La Foa		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation - 4 sessions : 4 juin à Nouméa, 9 juillet à Nouméa, 31 juillet à Bourail, 10 septembre à Pouembout/Voh		1 jour			
	15, 17 et 21 juillet	La Foa	3 jours			
	18, 21 et 22 août	Nouméa				
	2, 4 et 9 septembre	Pouembout/Voh				
11, 15 et 16 septembre	La Foa					
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation - 3 sessions : 3 et 5 juin à Nouméa, 8 et 10 juil. à Nouméa, 18 et 19 sept. à La Foa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	12, 13, 19 et 20 août	Nouméa	4 jours			

Sous réserve de modification des dates et lieux - mai 2025

DEPUIS MAI 2024, LA CAP-NC A ÉTÉ CONTRAINTE D'ANNULER PLUSIEURS FORMATIONS. Vu le contexte, le gouvernement a modifié les arrêtés concernant les modalités de renouvellement des Certiphyto pour proroger exceptionnellement la validité des Certiphyto-NC 1, NC 3 et NC 4 arrivant à échéance entre mars et décembre 2024, jusqu'au 1^{er} juillet 2025. Les personnes concernées peuvent continuer d'utiliser leur attestation Certiphyto, en y joignant l'arrêté prolongeant sa validité.

→ Les arrêtés sont téléchargeables sur le site davar.gov.nc/actualites/ ou peuvent être demandés auprès du service Formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche.

→ Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !

Rendez-vous sur : [f @formationagricolenc](https://www.facebook.com/formationagricolenc)

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

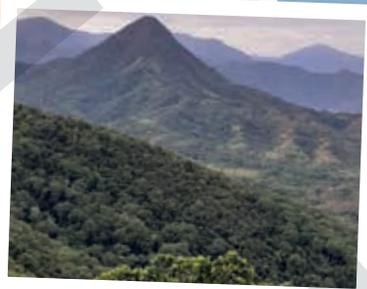
CFPPA Nord : tél. : 47 70 50
cfppa.caledonie.nord@educagri.fr

CFPPA Sud : cfppasud@canl.nc

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation.
Tél. : 47 68 88 - contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc



Hôtesse d'accueil



Nom : Claudie Lefebvre

Âge : 54 ans

Activité : agricultrice accueillante !

Où : Boulouparis

Et aussi : mariée, 2 enfants [une fille et un garçon qui vend des tracteurs agricoles !]

Quelles activités pratiquez-vous ?

Mon mari fait un peu d'élevage. Nous avons une quarantaine de têtes. Des Droughmasters principalement, mais aussi quelques Angus depuis quelque temps. Je fais un peu d'agriculture maraîchère, en lien avec mon activité principale qui est de gérer notre camping, pour lequel nous sommes adhérents du réseau Bienvenue à la ferme depuis 2009.

Qu'est-ce qui vous a conduite à exercer votre activité actuelle ?

C'est une copine métro, infirmière, qui m'a amenée à exercer cette activité conviviale. Elle me connaissait bien, savait combien j'aime accueillir des gens, être chaleureuse, mettre les gens en joie. Je crois sincèrement que j'ai cette capacité à attirer la joie ! Je ne sais pas d'où ça me vient, peut-être de mes racines polynésiennes...

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Recevoir et m'amuser avec les clients. À la fois le calme et la bringue !

Quel métier auriez-vous aimé faire ?

Hôtesse de l'air ! J'aurais adoré ! Toujours avec cette même idée de rendre service aux gens.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter quant à votre activité ?

Avant d'ouvrir le camping, je n'avais pas de trésorerie disponible pour faire les travaux nécessaires. J'ai dû vendre du cerf, des dindons, des cochons pour avoir la cagnotte me permettant de financer les installations du camping. Comme me disait le comptable, vous y arriverez, sou après sou. Il avait raison !

Quels autres métiers avez-vous exercé précédemment ?

J'ai travaillé dans la restauration principalement, dans des hôtels, chez des gamelliers.

De quoi êtes-vous la plus fière dans votre vie professionnelle ?

D'avoir créé, seule, une société de nettoyage il y a quelques années ! J'avais alors perdu un emploi dans une société de nettoyage, durant le Covid. J'ai décidé de me lancer. Le nettoyage, c'est aussi un moyen de rendre service. Encore et toujours !

Quel est votre prochain projet ?

Je voudrais que nous ayons quelques petits bungalows sur la propriété, toujours pour accueillir des gens bien entendu ! C'est en cours, grâce à mon mari.

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous a été utile ?

Je remercie pleinement la CAP-NC de son accompagnement à travers le réseau Bienvenue à la ferme. Le livret de ce réseau, notamment, a contribué à faire venir beaucoup de monde chez nous. Et je suis ravie d'apprendre qu'il va y avoir une nouvelle édition ! C'est important pour tous les adhérents.

Quel est votre outil le plus précieux ?

Un bâton de cuisine pour touiller. J'aime les ustensiles simples et pratiques.

RENDEZ-VOUS AU GRAND MARCHÉ LOCAL & GOURMAND

Samedi 7 juin de 7h30 à 13h, se tiendra à Bourail le grand marché local & gourmand, dédié à la valorisation des acteurs du territoire et à la promotion du circuit court. Cet événement mettra en lumière les métiers de l'agriculture, de l'élevage, de la transformation, de la pêche, de l'horticulture et de l'artisanat grâce à une belle diversité de stands. Tout au long de la matinée, le public pourra aussi profiter de nombreuses animations : châteaux gonflables, courses, ateliers, espace de restauration... Un moment festif et convivial pour célébrer les richesses locales et favoriser les échanges entre producteurs et consommateurs !

Valorisation de Bienvenue à la ferme grâce au partenariat avec Groupama

Comme chaque année, le réseau poursuit son partenariat avec Groupama afin de valoriser ses adhérents et soutenir l'agritourisme local. Le 26 avril, à l'occasion de son assemblée générale, Groupama a remis trois bons cadeaux à des gagnants tirés au sort. Utilisables en une seule fois chez un adhérent de Bienvenue à la ferme, ces bons sont valables jusqu'au 30 septembre. En promouvant des expériences authentiques à la ferme - hébergements, produits fermiers, repas en table d'hôtes et visites d'exploitation -, le réseau permet au grand public de découvrir le quotidien du monde agricole.



Réseau Bienvenue à la ferme
CAP-NC, antenne de Bourail
Sabrina Lucien, animatrice
Tél. : 44 23 48 / 79 36 10
bienveneualaferme@cap-nc.nc

Vous connaissez des agriculteurs traditionnels ou des pêcheurs côtiers qui ne sont pas encore membres de notre chambre consulaire ?

Devenez les ambassadeurs de notre maison commune !



Un seul cap à suivre pour faire partie de la maison commune **des agriculteurs** et **des pêcheurs** :

appelez le
243 160



Si vous connaissez des personnes intéressées, demandez-leur de nous appeler. Nous les rappellerons !

ANIMAUX À VENDRE

À vendre cheptel race charolaise, tout âge. Visible sur Ouaco.
Tél. : 96 34 08

Réduction de cheptel ovin à Poya. Vente de brebis, agnelles et béliers.
Tél. : 95 30 86 - agriblue@aquablue.nc

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout. Les poussins de Tamaon
Tél. : 77 15 95

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité.
Tél. : 86 41 38

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. **Tél. : 77 51 60**

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais.
Tél. : 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F.
Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37

ANIMAUX RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité.
Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08

Recherche génisses, tous bovins : faire offre.
Tél. : 79 22 83

Recherche taurillon Droughtmaster.
Tél. : 50 31 81

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Vente engins occasion. Gerbeur : pramac GX 12/25, puissant, fiable, conduite latérale maniable et stable. Charge 1 200 t - hauteur de levage 2,75 m. Autonomie 3 h. Prix : 600 000 F. Élevateur thermique / Model GP 15, série 3 AP 20254. Charge 1,5 t. Prix : 600 000 F. champspouss@gmail.com

Cuve métal 18 m³ sur bac rétenteur. Prix : 180 000 F.
Tél. : 85 63 79 / 78 12 08

Gyrobroyeur Howard Galva type EHD240. Prix : 500 000 F.
Tél. : 77 78 13

Plumeuse volaille 30d semi-pro très peu servie. Valeur neuve : 84 900 F.
Tél. : 51 83 03 - agripro.nc@gmail.com

Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²). N'a jamais été montée.
Tél. : 51 95 46

Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F.
Tél. : 79 27 03

Chambre froide positive, dimensions 4,95 x 5,90 x 2,80 m, 73m³ / 27m² - occasion. La Tamao. Prix : 2 MF à débattre.
Tél. : 50 62 12
giteanimalierducaillou@gmail.com

À vendre tondo broyeur 1,80 m, départ hydraulique. Prix : 400 000 F.
Tél. : 85 04 68

MATÉRIEL RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.
Tél. : 84 40 74 - barri.fel@gmail.com

Recherche boîtier de gyro, marque Berents 1,80 m.
Tél. : 78 79 57

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur.
Tél. : 50 31 81

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins.
Tél. : 79 97 86

TERRAINS À VENDRE

NOUVEAU À vendre à la Tamao Païta terrain de 1,7 ha + maison d'habitation + exploitation agricole (forage avec pompe électrique, panneaux solaires, batterie, arbres fruitiers). Prix : 45 MF.
Tél. : 94 82 86 - jltamao@hotmail.fr

NOUVEAU À vendre terrain de 8,77 ha à Bourail Boghen, arboré, clôturé, eau, électricité, forage, téléphone, internet. Prix : 49 MF.
Tél. : 98 00 35 - mailnoumea@mls.nc

À vendre, terrain de 94 ha à Poya sud avec maison, matériel, dock, eau, électricité. Prix : 50 MF. **Tél. : 78 47 89**
jacques.cousinard@gmail.com

À vendre à Moindou belle propriété giboyeuse de 14,60 ha en partie boisée. Bordée par la rivière, constituée de plaine, sensiblement inclinée. Terre à 80 % cultivable et bénéficiant d'une servitude. Terrain non viabilisé, possibilité de forage. Prix : 30 MF.
Tél. : 71 01 41

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc.
Tél. : 84 63 71

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 ha avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière.
Tél. : 77 86 79 - jp.rolly@lagoon.nc

À vendre exploitation agricole Dumbéa Rivière sur 2 ha, hors sol, sous serre et plein air, culture de bananes.

Exploitation récente 8 ans, très bon état et bon rendement.
Tél. : 87 62 10

À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa Rivière.
Tél. : 87 62 10

À vendre 24 ha situé à Pouembout, propriété agricole, dock + bungalow, eau/électricité.
Tél. : 73 27 46

TERRAINS LOCATION

1 terrain nu de 3 ares environ à 20 000 F/mois et 1 terrain nu de 5 ares environ à 30 000 F/mois.
Tél. : 76 43 59 - abeille@lagoon.nc

Terrain de 3 ha sur Moindou pour agriculture ou élevage.
Tél. : 79 98 09 / 74 27 14

Jeune agriculteur récemment arrivé recherche propriété pour élevage bovin. **Tél. : 53 65 11**
morelquentin676@gmail.com

TERRAINS RECHERCHE

NOUVEAU Recherche 10 ha irrigables pour cultures maraîchères.
Tél. : 76 19 84 - dgodillot@free.fr

Recherche repreneur pour un bail agricole (12 ha) près de Nouméa, pour cause de problèmes de santé.
Tél. : 99 15 66
leschampsdelatamao@gmail.com

Recherche location d'un terrain de chasse pour trois (300-400 ares) avant La Foa.
Tél. : 86 68 68 - a.polizzi@mls.nc

Recherche terrain entre 50 ares et 10 ha - zone : centre NC. Étude toute proposition.
Tél. : 51 01 62

VÉGÉTAUX À VENDRE

Plants de poingo, origine vitroplants locaux. Prix 1 350 F, tarif dégressif en fonction des quantités.
Tél. : 75 52 12 - aclkabar@gmail.com

Pieds de santal en pot de 500 ml, 1, 2 ou 3 litres.
Tél. : 79 76 43

Compost 100 % végétal à enlever à La Foa, tarifs dégressifs
Tél. : 70 83 10 ou 73 35 10

Balles rectangulaires Rhodes Grass petit format, Pangola Grass ou tout-venant en stock ou sur commande, toute l'année, Prix : à partir de 500 F.
Tél. : 76 35 12

Bottes de foin rondes, La Foa.
Tél. : 86 80 99

Bottes de foin de 230 kg à 6 000 F.
Tél. : 77 67 45

Plants d'agrumes greffés variés, Prix : 1 800 F. Plants citrons 4 saisons non greffés, Prix : 1 500 F.
Tél. : 95 14 74

Visible à la ferme de Koligoh. Diverses plantes 2 000 F/plant : rosiers, arbres fruitiers (avocatiers, manguiers, corossoliers, pommes kanak...) **Tél. : 47 67 25** à partir de 18 h

DIVERS

NOUVEAU Don de papier broyé gratuit par les Archives de la Nouvelle-Calédonie. Idéal pour le paillage ou autre utilisation agricole. Volume disponible : 20 tonnes/mois.
Tél. : 73 15 26

Vend 2 canots fibre 5,50 m de long dont un submersible. Prix : 50 000 F, le canot. Visible sur Magenta.
Tél. : 92 06 18

Exploitation apicole vend 60 colonies en ruches langstroth en production, 25 ruchettes langstroth état neuf et 500 cadres montés filés neufs. Prix : 1,7 MF.
Contact : scanaoj@gmail.com

Stage d'initiation à l'apiculture de 4 jours, répartis sur 2 week-ends à compter de mi-novembre et jusqu'en avril 2025. Formation permettant d'accéder au module perfectionnement du CPA. Tarif forfaitaire 35.000 F/personne. Lieu : Mont-Dore.
Contact : mayaflo@mls.nc
Possibilité de formation thématique à la journée, devis à la demande.

Recherche une ânesse pour achat ou saillie sur Karikaté
Tél. 79.93.84 - Philippe Courtot

Pinus à couper. Faire offre à la pépinière, Dumbéa.
Renseignements Serge Toyon :
tél. 92 06 18

À vendre os calcinés, idéal pour permaculture/maraîchage, Par 10 : sac 25 kg / 800 F, Dumbéa.
Tél. : 78 28 84

Prestation d'espaces verts : élagage, terrassement, zones : Bourail, Koné, La Foa.
Tél. : 74 63 40 / 75 19 33 - Franck Robelin

Fumier de poules pondeuses 100 % naturel, sac 25 L/800 F. Disponible sur Bourail ou possibilité de livraison.
Tél. : 50 52 84

À vendre rejets de bananier origine vitro, plants pour professionnels, Prix : 800 F l'unité.
Tél. : 77 94 03



COMMENT TRANSMETTRE VOTRE ANNONCE

Flashez ce QR code

Remplissez le formulaire en ligne et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

Chaque annonce sera publiée dans 3 parutions à suivre de *La Calédonie agricole*. Le contenu de chaque annonce engage la seule responsabilité de leur auteur.

Je m'abonne • pour 6 numéros soit 1 200 F
La Calédonie agricole • pour 12 numéros soit 2 200 F

Merci de retourner le coupon accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la CAP-NC

Nom Prénom

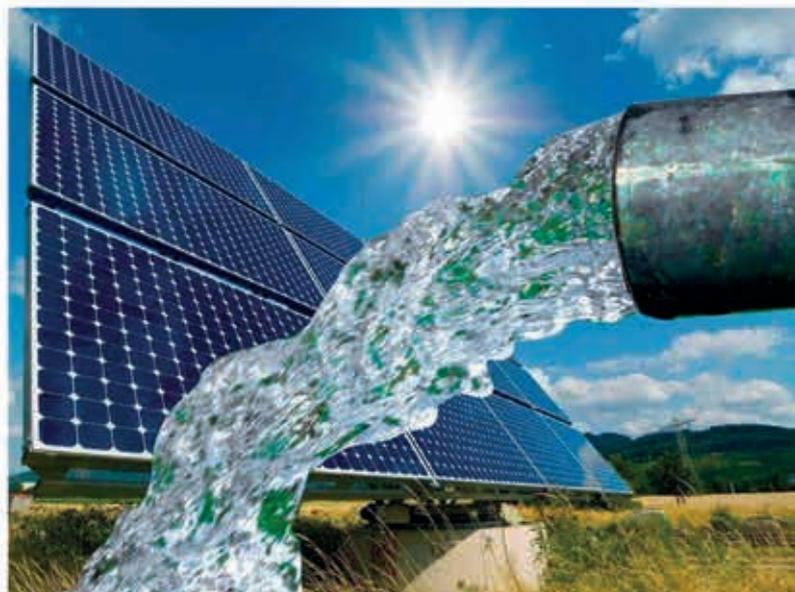
N° de la carte agricole et de la pêche

ENERGIE MAX

**UN MAX D'ÉNERGIE
EN TOUT TEMPS, EN TOUS LIEUX**

POMPES DE RELEVAGES SOLAIRES

200 L/h à 60 m³/h • 1 m à 300 m HMT



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Sites isolés et autonomes avec batterie lithium

Maisons raccordées réseaux avec ou sans batterie lithium



**GARANTIE
10 ANS**

☎ 28 74 60 • ✉ contact@energiemax.nc

📘 Energie MAX

AgriPro'Sud

Une plateforme numérique dédiée
aux professionnels du monde agricole

province-sud.nc/agriprosud



La collectivité vous apporte son soutien technique, réglementaire et financier
dans la gestion quotidienne de votre activité.
Elle est également à vos côtés pour vous aider à réaliser vos projets.



FORMATION ET
ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE



ACCOMPAGNEMENT
AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



VALORISATION DES
COMPÉTENCES



RÉGLEMENTATION

Direction du développement durable des territoires (DDDT)

Nouméa : 20 34 00 | Païta (à Port-Laguerre) : 20 39 50 | La Foa : 20 39 20 | Bourail : 20 39 00

«Penser proximité, agir durablement.»

province-sud.nc



AGIR POUR
L'AVENIR

